



FÉDÉRATION INTERNATIONALE
DE MOTOCYCLISME

**ROAD RACING FIM MOTOGP ROOKIES CUP
REGULATIONS**

2012

*RÈGLEMENTS DE LA COUPE FIM
MOTOGP ESPOIRS DE COURSES SUR ROUTE*

Appendices / Annexes

Road Racing FIM MotoGP Rookies Cup Regulations

Règlements de la Coupe FIM MotoGP Espoirs de Courses sur Route

Articles amended as from 01.01.2012 are in bold type

Les articles modifiés dès le 01.01.2012 sont en caractères gras

EDITION 2012

COUPE FIM MOTOGP ESPOIRS DE COURSES SUR ROUTE

1.1	INTRODUCTION	4
1.2	MANIFESTATIONS	4
1.3	PARC DES COUREURS.....	6
1.4	OFFICIELS.....	6
1.5	JURY INTERNATIONAL	8
1.6	CALENDRIER	9
1.7	MOTOCYCLES.....	9
1.8	COUREURS ADMISSIBLES	10
1.9	ENGAGEMENTS	10
1.10	NUMEROS DE DEPART	10
1.11	HORAIRE	11
1.12	CONTRÔLE TECHNIQUE, CONTRÔLE MÉDICAL - CONTRÔLE DU DOPAGE.....	11
1.13	ESSAIS	11
1.14	POSITIONS SUR LA GRILLE	13
1.15	COURSES	13
1.16	PROCEDURE DE DEPART	14
1.17	PROCEDURE DE PASSAGE PAR LA VOIE DES STANDS....	19
1.18	COURSES SUR PISTES MOUILLEES ET SECHES	20
1.19	COMPORTEMENT PENDANT LES ESSAIS ET LA COURSE	20
1.20	DRAPEAUX ET FEUX	23
1.21	VOITURES MÉDICALES	27
1.22	FIN D'UNE COURSE ET RESULTATS	27
1.23	INTERRUPTION D'UNE COURSE	29
1.24	NOUVEAU DEPART D'UNE COURSE QUI A ETE INTERROMPUE	30
1.25	POINTS ET CLASSEMENT.....	31
1.26	INSTRUCTIONS ET COMMUNICATIONS AUX CONCURRENTS	32
1.27	PERSONNEL DES EQUIPES DANS LA VOIE DES STANDS.	33

FIM ROAD RACING MOTOGP ROOKIES CUP REGULATIONS

1.1	INTRODUCTION	4
1.2	EVENTS	4
1.3	THE PADDOCK.....	6
1.4	OFFICIALS.....	6
1.5	INTERNATIONAL JURY	8
1.6	THE CALENDAR	9
1.7	MOTORCYCLES	9
1.8	ELIGIBLE COMPETITORS.....	10
1.9	ENTRIES	10
1.10	STARTING NUMBERS.....	10
1.11	SCHEDULE	11
1.12	TECHNICAL CONTROL – MEDICAL CONTROL – DOPING CONTROL	11
1.13	PRACTICE	11
1.14	GRID POSITIONS	13
1.15	RACES	13
1.16	START PROCEDURE	14
1.17	RIDE THROUGH PROCEDURE	19
1.18	«WET» AND «DRY» RACES	20
1.19	BEHAVIOUR DURING PRACTICE AND RACE	20
1.20	FLAGS AND LIGHTS.....	23
1.21	MEDICAL CARS	27
1.22	FINISH OF A RACE AND RACE RESULTS	27
1.23	INTERRUPTION OF A RACE	29
1.24	RE-STARTING A RACE THAT HAS BEEN INTERRUPTED ...	30
1.25	POINTS AND CLASSIFICATION.....	31
1.26	INSTRUCTIONS AND COMMUNICATIONS TO COMPETITORS.....	32
1.27	TEAMS PERSONNEL IN THE PIT LANE.....	33

FEDERATION INTERNATIONALE DE MOTOCYCLISME (FIM)

11, route Suisse

CH - 1295 MIES

Tel : +41-22-950 950 0

Fax : +41-22-950 950 1

www.fim.ch

paul.duparc@fim.ch

DORNA SPORTS S.L. (DORNA)

C/ Pinar, 7

E - 28006 MADRID

Tel : +34 934 702 877

Fax : +34 934 702 836

carlospratola@dorna.com

FEDERATION INTERNATIONALE DE MOTOCYCLISME (FIM)

11, route Suisse

CH - 1295 MIES

Tel: +41-22-950 950 0

Fax: +41-22-950 950 1

www.fim.ch

paul.duparc@fim.ch

DORNA SPORTS S.L. (DORNA)

C/ Pinar, 7

E - 28006 MADRID

Tel: +34 934 702 877

Fax: +34 934 702 836

carlospratola@dorna.com

Obligations et Conditions Générales

Tous les coureurs, le personnel des Equipes, les officiels, organisateurs ainsi que toutes les personnes impliquées pour toutes leurs attributions participant à la Coupe FIM MotoGP Espoirs de Courses sur Route (dénommé ci-après «Coupe») s'engagent, en leur propre nom et au nom de leurs représentants et employés, à respecter toutes les dispositions des :

1. **RÈGLEMENTS SPORTIFS**
2. **RÈGLEMENTS TECHNIQUES**
3. **CODE DISCIPLINAIRE ET D'ARBITRAGE**
4. **NORMES POUR LES CIRCUITS**
5. **CODE MÉDICAL**
6. **CODE ANTIDOPAGE**
7. **CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

tels que complétés et modifiés périodiquement

Toutes les personnes ci-dessus mentionnées peuvent être sanctionnées conformément aux dispositions des dispositions du Règlement de la Coupe FIM MotoGP Espoirs de Courses sur Route (dénommé ci-après «Règlement»).

Bien que ces Règlements puissent être traduits dans d'autres langues, c'est le texte officiel anglais qui prévaudra en cas de conflit concernant son interprétation.

Il incombe à l'équipe la responsabilité de s'assurer que toutes les personnes concernées par son engagement respectent toutes les conditions des Règlements. La responsabilité du coureur, ou de toute autre personne s'occupant d'une machine inscrite pendant la Manifestation, en ce qui concerne le respect des Règlements, est conjointement et solidairement engagée avec celle de l'équipe.

Toutes les personnes concernées de quelque manière que ce soit par une machine inscrite, ou présentes à quelque titre que ce soit dans le Parc des Coureurs, Stands, Couloir des Stands ou Piste, doivent en tout temps au cours de la Manifestation porter un laissez-passer approprié.

CODE ANTIDOPAGE

Toutes les personnes concernées doivent à tout instant se conformer aux Code Antidopage FIM et sont susceptibles d'être sanctionnées conformément à ses dispositions.

General Undertakings and Conditions

All riders, teams' personnel, officials, organizers and all the persons involved in any capacity whatsoever participating in the Road Racing FIM MotoGP Rookies Cup (hereinafter referred to "Cup") undertake, on behalf of themselves, their employees, and agents, to observe all the provisions of:

1. SPORTING REGULATIONS
2. TECHNICAL REGULATIONS
3. DISCIPLINARY AND ARBITRATION CODE
4. CIRCUIT STANDARDS
5. MEDICAL CODE
6. ANTIDOPING CODE
7. ENVIRONMENTAL CODE

as supplemented and amended from time to time.

All the persons mentioned above may be penalised in accordance with the provisions of the Road Racing FIM MotoGP Rookies Cup Regulations (hereinafter referred to "Regulations").

Whilst these Regulations may be translated into other languages, in case of any dispute regarding interpretation the Official English text will prevail.

It is the responsibility of the team to ensure that all persons concerned with its entry observe all the requirements of the Regulations. The responsibility of the rider, or any other person having charge of an entered machine during any part of the Event with respect to observance of the Regulations is joint and several with that of the team.

All persons concerned in any way with an entered machine or present in any capacity whatsoever in the Paddock, Pits, Pit lane or Track, must wear an appropriate pass at all times during the Event.

ANTIDOPING CODE

All the persons concerned must at all time observe the FIM Anti-Doping Code and may be penalised accordingly.

1. RÈGLEMENTS SPORTIFS

1.1 INTRODUCTION

- 1.1.1 *Une série de courses motocyclistes comptant pour la Coupe FIM MotoGP Espoirs de Courses sur Route pour coureurs sera organisée.*
- 1.1.2 *Tous les document officiels relatifs à une manifestation doivent être conformes aux exigences de l'article 100.5 du Code Sportif FIM.*

1.2 MANIFESTATIONS

- 1.2.1 *La manifestation commencera à l'heure prévu pour les Contrôles Technique et Sportif et se terminera après toutes les courses et à l'expiration du délai pour l'introduction d'une réclamation, et au moment où les vérifications techniques ou sportives sont terminées, c'est-à-dire ce qui se termine le plus tard.*
- La tour de contrôle doit rester opérationnelle avec tout l'équipement en place jusqu'à la fin de la période prévue pour introduire une réclamation et, pendant cette période, tous les officiels et commissaires doivent rester au circuit à la disposition du Jury International.*
- 1.2.2 *Les manifestations doivent être organisées sur des circuits ayant été approuvés par la FIM pour la Coupe.*
- 1.2.3 *Les manifestations ne peuvent pas comprendre d'autres courses, à l'exception des Grands Prix et courses annexes, approuvées par la FIM.*
- 1.2.4 *Toute activité comprenant, pendant la manifestation, l'utilisation de la piste par des véhicules de course à 4 roues, y compris des «démonstrations», expositions ou autres choses de ce genre, doit faire l'objet d'une autorisation préalable de la FIM et de DORNA.*
- 1.2.5 *Les organisateurs seront désignés par la FIM.*
- 1.2.6 *L'organisateur est responsable de la mise à disposition des installations et du personnel pour assurer un déroulement efficace de la manifestation.*

1. SPORTING REGULATIONS

1.1 INTRODUCTION

1.1.1 A series of motorcycle races counting toward the FIM Road Racing MotoGP Rookies Cup for riders will be organised.

1.1.2 Official documents relating to a meeting must conform to article 100.5 of the FIM Sporting Code.

1.2 EVENTS

1.2.1 The Event shall be deemed to commence at the scheduled time for Technical and Sporting Checks and finish after all the races at the expiry of the deadline for the lodging of a protest and the time at which technical or sporting verifications have been concluded, whichever is the latest.

The race control must remain operative with all equipment in place until the end of the period provided for the lodging of a protest, and all officials and marshals must remain at the circuit available to the International Jury during that period.

1.2.2 Events must be staged on race circuits that have been approved by the FIM for the Cup.

1.2.3 Events must not include any other races except for Grand Prix races and support races approved by the FIM.

1.2.4 Any activity involving 4 wheels racing vehicular use of the track during the event, including “demonstrations”, displays or the suchlike must receive prior approval from FIM and DORNA.

1.2.5 Organisers will be nominated by the FIM.

1.2.6 The Organiser is responsible for providing the facilities and personnel to ensure the smooth and efficient running of the event.

- 1.2.7 *L'organisateur doit conclure une couverture de responsabilité civile conformément aux exigences de l'article 110.1.1 du Code Sportif FIM ou de l'article 1.2.7 des Règlements des Championnats du Monde FIM de Grand Prix de Courses sur Route.*
- 1.2.8 *Au moins 90 jours avant la manifestation, les organisateurs de la manifestation doivent soumettre les informations suivantes à la FIM :*
- a - Confirmation du nom et de l'adresse Organisateur, avec les numéros de téléphone et de fax pour la correspondance.*
 - b - La date et le lieu de la manifestation.*
 - c - Un plan détaillé du circuit, sa direction, sens ou sens contraire des aiguilles d'une montre, et sa longueur.*
 - d - Le lieu du centre d'information des équipes et coureurs sur le circuit ainsi que le tableau avec les informations officielles.*
 - e - Le nom et l'adresse de la compagnie d'assurance responsabilité civile ainsi que le numéro de la police.*
 - f - Nom et adresse de la FMNR.*
 - g - Le nom du Directeur de Course (avec licence FIM de Directeur de Course).*
 - h - Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du Chef du Service Médical.*
 - i - Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone des hôpitaux désignés pour l'épreuve.*
- 1.2.9 *60 jours au moins avant la manifestation, la FIM publiera les informations ci-dessus et les envoyer pour distribution à toutes les équipes permanentes participant à la manifestation.*

- 1.2.7 The organiser shall obtain insurance for third party liability according to article 110.1.1 of the FIM Sporting Code or article 1.2.7 of the FIM Road Racing World Championship Grand Prix Regulations.
- 1.2.8 At least 90 days prior to the Event, the Organisers of the event must submit the following information to the FIM:
- a - Confirmation of the name and address of the Organisers, including telephone and facsimile numbers for correspondence.
 - b - The date and place of the Event.
 - c - A detailed plan of the circuit, its direction, clockwise or anticlockwise, and length.
 - d - The location at the circuit of the teams and riders information centre and the official notice board.
 - e - The name and address of the company providing the third party liability insurance cover and the number of the policy.
 - f - Name and address of FMNR.
 - g - The name of the Clerk of the Course (with FIM Clerk of the Course licence).
 - h - The name, address and telephone number of the Chief Medical Officer.
 - i - The name, address and telephone number of the hospitals designated for the event.
- 1.2.9 At least 60 days before the Event, the FIM will publish the above information and post it to all permanent teams with an entry for the Event.

1.3 PARC DES COUREURS

- 1.3.1 *Le parc des coureurs, les stands ainsi que toutes les autres installations doivent être à la disposition des équipes au moins la veille de la première journée d'essai et rester à la disposition des concurrents au moins jusqu'au lendemain de la manifestation.*
- 1.3.2 *Il doit être accessible aux équipes qui arrivent pour s'installer entre 08h00 et 20h30*
- 1.3.3 *Lorsque le parc des coureurs est occupé, il faut qu'il y ait un service de 24 heures sur 24 aux entrées qui permettent l'accès des véhicules au circuit et au parc.*
- 1.3.4 *Lorsque le parc des coureurs est occupé, il doit y avoir un service médical et un service de lutte contre les incendies approprié à la disposition des tous les coureurs, équipes, constructeurs, sponsors, sociétés de service, officiels, FIM, Dorna, IRTA etc. Au minimum ces services doivent être opérationnels de 08.00 à 18.00 h, les 2 jours précédant le "jour d'installation des équipes", puis sur une base 24 heures sur 24 jusqu'à la fin de l'épreuve, qui se termine à minuit le jour suivant la course.*
- 1.3.5 *Il faut une sécurité totale dans la zone du parc au moins dès minuit le mercredi précédant les courses du dimanche jusqu'à minuit le lundi suivant les courses.*

1.4 OFFICIELS

- 1.4.1 *Tous les Officiels suivants doivent être présents et disponibles au moment voulu afin d'assurer un bon déroulement de la manifestation.*
- 1.4.2 *Voir article 40 du Code Sportif FIM.*
- 1.4.3 *Les officiels suivants seront nommés pour chaque épreuve afin d'assurer des rôles exécutifs et de surveillance.*

A) Officiels nommés par la FIM :

Le Président et deux membres du Jury International (avec licence FIM de Commissaire Sportif) ils sont nommés par la FIM chargés de s'assurer que l'épreuve se déroule en conformité avec les Règlements.

1.3 THE PADDOCK

- 1.3.1 The Paddock, pit boxes and all other facilities must be available to teams at least on the day prior to the first practice day and remain available to competitors for at least one day after the event.
- 1.3.2 Access must be available for teams arriving to set up between the hours of 08:00 and 20:30.
- 1.3.3 At all times that the Paddock is occupied there must be 24 hour attendance at the gates providing vehicular access to the circuit and paddock.
- 1.3.4 When the Paddock is occupied there must be an adequate medical and fire fighting service available to all riders, teams, manufacturers, sponsors, service companies, officials, FIM, Dorna, IRTA, etc.
At minimum the services must be available from 08.00 – 18.00hrs on the two days prior to the “setting up of teams’ day”, and on a 24 hour basis for the remainder of the event, ending at midnight on the day after race day.
- 1.3.5 Full security must be supplied to the Paddock area from at least midnight of the day prior to the first practice day until midnight of the day after the event.

1.4 OFFICIALS

- 1.4.1 All the following officials must be present and available at the time necessary to ensure smooth and efficient running of the Event.
- 1.4.2 Refer to article 40 of the FIM Sporting Code.
- 1.4.3 The following officials will be appointed for individual events to perform supervisory and executive roles.

A) Officials appointed by the FIM

The President and two members of the International Jury (with FIM Sporting Steward licence). They are responsible for ensuring that the event is conducted according to the Regulations.

Le Président du Jury International est responsable pour la supervision des tous les aspects liés à la sécurité.

B) Officiels nommés par la FMNR/organisateur :

3) Le Directeur de Course ; responsable pour :

a - S'assurer que le circuit est convenablement préparé et maintenu en bon état durant la manifestation et que toutes les exigences légales applicables au déroulement de la manifestation soient remplies.

b - S'assurer que tous les officiels et services sont en place.

Placement de tout le personnel de piste et de l'équipement (c.à.d. les commissaires, médecins, ambulances, drapeaux, etc.) le long du circuit au plus tard 30 minutes avant le début de toutes les séances d'essais et des warm ups.

c - Prendre des décisions en vue d'un bon déroulement régulier de la manifestation.

d - S'assurer que la manifestation se déroule conformément aux Règlements.

e - Notifier les réclamations au Jury International.

f - Le suivi des essais et de la course, la conformité à l'horaire et, s'il l'estime nécessaire, toutes propositions au Jury International pour modifier l'horaire en accord avec les Règlements Sportifs.

g - L'utilisation des Safety cars.

h - L'arrêt des essais ou des courses en accord avec les Règlements Sportifs, s'il estime que c'est trop dangereux pour continuer et s'assurer que la bonne procédure pour un nouveau départ soit appliquée.

i - La procédure de départ.

j - L'utilisation des véhicules médicaux/voitures d'intervention rapide.

The International Jury President is responsible for the supervision of all aspects of safety

B) Officials appointed by the FMNR/Organiser.

3) Clerk of the Course; responsible for:

a - Ensuring that the circuit is suitably prepared for and maintained during the Event and that all legal requirements applicable for the running of the event have been complied with.

b - Ensuring that all officials and services are in place.

The stationing of all track personnel and equipment (i.e. marshals, doctors, ambulances, flags, etc.) alongside the Circuit no later than 30 minutes prior to the beginning of all practice sessions and warm ups.

c - Taking decisions to ensure the smooth and efficient running of the event.

d - Ensuring that the event is run within the Regulations.

e - Notification of protests to the International Jury.

f - The control of practice and the race, adherence to the timetable and, if he deems it necessary, the making of any proposal to the International Jury to modify the timetable in accordance with the Sporting Regulations.

g - The use of the Safety Car.

h - The stopping of practice or the race in accordance with the Sporting Regulations if he deems it unsafe to continue and ensuring that the correct restart procedure is carried out.

i - The starting procedure.

j - The use of medical cars/fast interventions vehicles.

k - *Approuver et signer immédiatement les résultats provisoires en ajoutant l'heure (essais, warm-ups, grilles de départ et courses) et présenter les rapports au Jury International.*

4) *Les secrétaires ;
Responsables :*

a - *des communications entre les divers officiels pendant la manifestation.*

b - *du secrétariat du Jury International.*

5) *Autres Officiels ;*

Le Chef Commissaire Technique doit être titulaire de la licence FIM de Commissaire Technique

1.4.4 *Toutes les communications entre les Officiels nommés par la FMNR/Organisateur doivent se faire par l'intermédiaire des Officiels Permanents appropriés.*

1.5 JURY INTERNATIONAL

1.5.1 *Voir article 50.1 du Code Sportif FIM.*

1.5.2 *Le Jury International se réunira chaque fois que cela s'avère nécessaire au cours de la manifestation mais, au minimum :*

a - *Avant la première séance d'essais.*

b - *A la fin de chaque journée d'essais.*

c - *A la fin de la manifestation.*

1.5.3 **Les tâches du Jury International sont :**

a- *De prendre des décisions en application des Règlements.*

b - *S'assurer que la manifestation se déroule de manière efficace et régulière.*

c - *Recevoir les rapports des divers officiels concernant le contrôle technique, les essais et les courses.*

d - *Confirmer les résultats des essais et des courses.*

k - Immediate approval and signature with time of provisional results (practices, warm-ups, starting grids and races) and presentation of reports to the International Jury.

4) Secretaries
Responsible for:

a - During the event effecting communications between the various officials.

b - Providing secretarial support for the International Jury.

5) Other Officials ;

The Chief Technical Steward must be holder of the FIM Technical Steward licence.

1.4.4 All communications between Officials appointed by the FMNR/ Organiser must be made via the relevant FIM Officials.

1.5 INTERNATIONAL JURY

1.5.1 Refer to article 50.1 of the FIM Sporting Code.

1.5.2 The International Jury will meet at any time required during the event, but at least:

a - Prior to the first practice session.

b - At the end of each practice day.

c - At the end of the event.

1.5.3 **The duties of the International Jury are:**

a - To take decision as provided in the Regulations.

b - To ensure the smooth and efficient running of the event.

c - To receive reports from the various Officials concerning scrutineering, practice and races.

d - To confirm the practices and races results.

- e - *Faire des recommandations à l'organisateur pour que la manifestation se déroule de manière efficace et régulière.*
- f - *Imposer une sanction pour infraction aux Règlements pendant l'épreuve.*
- g - *Imposer une sanction à un organisateur pour incapacité à assurer un déroulement efficace et régulier de la manifestation ou pour infraction grave aux Règlements.*
- h - *Se prononcer sur toute réclamation relative aux infractions aux Règlements pendant l'épreuve.*

Aucune réclamation et aucun appel auprès du TAS ne peut être fait contre une décision du Jury International qui entraîne (ou non) :

- *un passage par la voie des stands*
- *une disqualification des séances d'essai ou des courses au moyen d'un drapeau noir ou d'un drapeau noir avec rond orange.*
- *Une amende pour excès de vitesse dans la voie des stands*

Aucune réclamation et aucun appel auprès du TAS ne peut être fait contre une décision du Jury International basée sur une «photo-finish».

Aucune réclamation ne peut être faite pour des raisons techniques.

1.6 CALENDRIER

1.6.1 Le calendrier des courses comptant pour la Coupe sera publié, en principe, au plus tard le 31 octobre de l'année précédente.

1.7 MOTOCYCLES

1.7.1 Classes

La classe pour la Coupe est : monocylindre 125cc.

Voir Article 2.

- e - To make recommendations to the organiser to improve the smooth and efficient running of the event.
- f - To impose penalties for any infringements of the Regulations occurring during the event.
- g - To impose penalties on organisers for having been unable to ensure the smooth and efficient running of the event or for serious breaches of the Regulations.
- h - To adjudicate on any protest relating to infringements of the Regulations occurring during the event.

No protest and no appeal to the CAS may be lodged against a decision of the International Jury entailing or not:

- a ride through
- a disqualification from the practice sessions or races by means of a black flag or black flag with orange disc.
- a fine for speeding in the pit lane.

No protest and no appeal to the CAS may be lodged against a decision of the International Jury based on a photo finish.

No protest may be lodged for technical matters.

1.6 THE CALENDAR

- 1.6.1 The calendar of races counting for the Cup will be, in principle, published by no later than 31st October of the preceding year.

1.7 MOTORCYCLES

1.7.1 Classes

The class admitted is 125cc single cylinder.

See article 2.

1.7.2 Moyens de propulsion

Un motocycle ne doit être mu que par sa propre force motrice, les efforts musculaires de son conducteur ou la force naturelle de la pesanteur.

1.8 COUREURS ADMISSIBLES

Les coureurs doivent être titulaire d'une licence valable.

Les licences de coureur ne sont délivrées qu'aux personnes ayant atteint l'âge minimal 13 ans.

La limite d'âge minimum débute à la date de l'anniversaire du coureur.

La limite d'âge maximum se termine à la fin de l'année au cours de laquelle le coureur atteint ses 18 ans.

1.9 ENGAGEMENTS

1.9.1 Un briefing obligatoire sera organisé pour tous les coureurs participant pour la première fois à la Coupe de l'année en cours, le jour précédant le jour des premières séances d'essais.

Tout coureur qui n'assiste pas à ce briefing en entier sera disqualifié de la manifestation

Une dispense peut être accordée à un coureur par le Jury International.

1.9.2 Un coureur est considéré comme ayant pris part à l'épreuve lorsqu'il a participé, à une séance d'essais, au moins.

1.9.3 Un coureur est considéré comme ayant commencé la course s'il a participé, au premier tour de la course, au moins.

1.10 NUMEROS DE DEPART

1.10.1 Chaque coureur accepté pour la Coupe se verra attribuer un numéro de départ spécifique qui sera valable pour toute la Coupe.

1.7.2 Means of propulsion

A motorcycle can only be propelled by its own motive power, the muscular effort of its rider and by the natural forces of gravity.

1.8 ELIGIBLE COMPETITORS

Riders must hold a valid licence" issued by a FMN.

Licences for riders are issued only when the minimum age of 13 years old has been attained.

The limit for the minimum age starts on the date of the rider's birthday.

The limit for the maximum age finishes at the end of the year in which the rider reaches the age of 18.

1.9 ENTRIES

1.9.1 A compulsory briefing will be held for all the riders who will be participating for the first time in the current Cup on the day preceding the day scheduled for the first practice session.

Failure to attend the briefing in full will result in disqualification from the event.

A waiver can be granted to a rider by the International Jury.

1.9.2 A rider shall be deemed to have taken part in the event when he participates in, at least, one practice session.

1.9.3 A rider shall be deemed to have started a race when he participates in, at least, the first lap of the race.

1.10 STARTING NUMBERS

1.10.1 Each rider accepted for the Cup will be allocated a specific starting number which will be valid for the whole Cup.

1.11 HORAIRE

1.11.1 *L'horaire de la manifestation sera publié avant chaque épreuve.*

1.11.2 *Les horaires peuvent uniquement être modifiés comme suit :*

- i) Avant la manifestation par Dorna.*
- ii) Pendant la manifestation : par le Jury International.*

1.12 CONTROLE TECHNIQUE, CONTROLE MEDICAL - CONTROLE DU DOPAGE

1.12.1 *Tous les motocycles devraient être vérifiés au niveau de la sécurité par les Inspecteurs Techniques avant la première participation aux essais, selon l'horaire publié.*

Les équipes ne peuvent présenter qu'un seul motocycle par coureur au contrôle technique, qui sera réalisé conformément un programme publié, avant la 1^{ère} séance d'essais.

A moins qu'une dispense adéquate soit accordée par le Jury International, les Equipes qui ne respectent pas l'horaire des contrôles technique ou médical ne seront pas autorisées à participer à la manifestation.

1.12.2 *La procédure pour le Contrôle Médical est décrite dans le Code Médical.*

1.12.3 *Tout coureur devant subir le contrôle anti-dopage doit se présenter à la salle de contrôle du dopage dans le centre médical, avec les documents utiles dans l'heure suivant la notification. Un accompagnant peut assister le coureur.*

1.13 ESSAIS

1.13.1 Séances d'essais (warm up inclus)

- i) Les coureurs commencent les essais depuis la voie des stands lorsque le feu vert est allumé à la sortie de la voie des stands.*

1.11 SCHEDULE

1.11.1 The Event schedule will be published before each event.

1.11.2 The schedule can only be varied as follows:

- i) Prior to the event by Doma;
- ii) During the event by the International Jury.

1.12 TECHNICAL CONTROL – MEDICAL CONTROL – DOPING CONTROL

1.12.1 All motorcycles should be checked by the Technical Scrutineers prior to first participation in practice on safety aspects, according to the published schedule.

Teams may present only one motorcycle per rider for Technical control which will be carried out according to the published schedule prior to the first practice.

Unless a waiver is granted by the International Jury, teams who do not comply with the schedule for technical or medical controls will not be allowed to take part in the event.

1.12.2 The procedure for Medical Control is described in the Medical Code.

1.12.3 Any rider to be tested for doping control must report to the doping control room in the medical centre with sufficient identification within one hour of notification.
One associate may accompany the rider.

1.13 PRACTICE

1.13.1 Practice Sessions (warm-up inclusive)

- i) Riders will commence practice from the pit lane when the green light is displayed at the exit of the pit lane.

- ii) *La durée des essais commence dès l'illumination du feu vert. Un panneau visible ou un compte à rebours sera placé dans la voie des stands pour indiquer les minutes d'essais restantes.*
- iii) *La fin des essais est indiquée par la présentation d'un drapeau à damiers et, au même moment, la sortie des stands sera fermée. Les temps d'un coureur seront enregistrés jusqu'à ce qu'il franchisse la ligne d'arrivée après que le temps alloué soit écoulé, et qu'au même moment le feu rouge soit allumé sur la ligne d'arrivée. Après le drapeau à damiers, les coureurs doivent effectuer un tour supplémentaire avant de rentrer aux stands.*
- iv) *Si, suite à un incident ou autre raison, les essais sont interrompus, un drapeau rouge sera agité sur la ligne de départ et à tous les postes de commissaires. Tous les coureurs doivent retourner lentement dans la voie des stands. Lorsque les essais recommencent, le temps restant sera celui indiqué sur les écrans des chronomètres officiels au moment où les drapeaux rouges ont été agités.*
- v) *Une fois que les essais ont commencé, l'état de la surface de course du circuit ne pourra être modifié, sauf sur instructions du Directeur de Course et Président du Jury, pour l'adapter à un changement de conditions localisé.*

1.13.2 Motocycles

Un coureur peut participer aux essais avec un motorcycle pour autant que son motorcycle ait passé le contrôle technique sous son nom.

1.13.3 Temps au tour

Tous les tours des coureurs sont chronométrés.

- ii) The duration of practice will commence from the illumination of the green light. A visible board or count-down will be shown in the pit lane to indicate the minutes of practice remaining.
- iii) The end of practice will be indicated by the waving of a chequered flag at which time the pit exit will be closed. A rider's time will continue to be recorded until he passes the finish line after the allotted time has elapsed, at which time the red light on the finish line will be displayed. After the chequered flag, riders complete one additional lap prior to entering the pits.
- iv) If practice is interrupted due to an incident or any other reason, then a red flag will be waved at the start line and at all marshals posts. All riders must return slowly to the pit lane. When practice is restarted, the time remaining will be that shown on the monitors of the official timekeepers at the moment the red flags were waved.
- v) After practice has started, the condition of the racing surface of the circuit should not be altered except on instruction from the Clerk of the Course and the Jury President in response to a localised change in conditions.

1.13.2 Motorcycles

A rider may practice on one motorcycle providing that his motorcycle has been scrutinised in his name.

1.13.3. Lap time

All laps of the riders will be timed.

1.13.4 Qualification pour la course

Afin d'être qualifié pour la course, un coureur doit avoir obtenu un temps au moins égal à 115% du temps enregistré par le coureur le plus rapide.

Tout coureur qui ne peut pas réaliser un temps de qualification sera autorisé à prendre le départ de la course pourvu qu'il/elle ait obtenu, lors d'une séance d'essais libres, un temps au moins égal à 115% du temps enregistré par le coureur le plus rapide, dans cette même séance. Ces coureurs prendront le départ de la course depuis le fond de la grille dans l'ordre des temps réalisés lors des essais libres.

Il incombe au Jury International d'apporter des exceptions à cette règle.

1.14 POSITIONS SUR LA GRILLE

1.14.1 La pole position, attribuée au coureur le plus rapide, sera déterminée lors de l'homologation du circuit.

*1.14.2 La grille sera comme suit : 3-3-3 en échelon.
Chaque ligne sera décalée.
Il y aura une distance de 9 mètres entre chaque rang.*

*1.14.3 Les positions sur la grille sont basées sur le temps le plus rapide réalisé par les coureurs lors des essais qualificatifs.
Dans le cas où toutes les séances de qualification ont été annulées, la grille de départ sera établie sur la base du meilleur temps enregistré réalisé par les coureurs dans toutes les séances d'essais libres.*

1.14.4 En cas d'ex aequo, le deuxième temps du coureur et les meilleurs temps suivants seront pris en considération.

1.14.5 La grille définitive sera publiée à la fin du «warm up», au plus tard une heure avant le début de la course.

1.15 COURSES

1.15.1 La longueur des courses sera établie avant chaque épreuve.

1.15.2 La longueur d'une course peut uniquement être modifiée par le Jury International.

1.13.4 Qualification for the Race

To qualify for the race, a rider must achieve a time at least equal to 115% of the time recorded by the fastest rider.

Any rider who fails to achieve a qualifying time will be permitted to take part in the race provided that in any of the free practice sessions he/she has achieved a time at least equal to 115% of the fastest rider in same session. Such riders will start the race from the back of the grid, in order of their free practice times.

Exemptions may be granted by the International Jury.

1.14 GRID POSITIONS

1.14.1 The pole position, allocated to the fastest rider, will be determined during the homologation of the circuit.

1.14.2 The Grid will be arranged in the 3-3-3 configuration «in echelon». Each line will be offset.
There will be a distance of 9 metres between each row.

1.14.3 Grid positions will be based on the fastest time recorded by the riders in all qualifying practice.
In the case where all qualifying practice have been cancelled, the grid position will be based on the fastest time recorded by the riders in all free practices.

1.14.4 In the event of a tie, riders' second and subsequent best times will be taken into account.

1.14.5 The final grid will be published after the warm up has been completed, at the latest one hour before the start of the race.

1.15 RACES

1.15.1 The length of races will be published before each event.

1.15.2 The length of a race may only be varied by the International Jury.

1.15.3 *Un panneau visible sera présenté au niveau de la ligne d'arrivée pour indiquer le nombre de tours restants.*

1.15.4 *Si les salles de chronométrage sont alimentées par du courant normal (électricité), elles doivent être connectées, en permanence, à un U.P.S. (système d'énergie continue) et à un générateur.*

1.16 PROCEDURE DE DEPART

1) *Seuls les coureurs ayant accompli au moins un tour de reconnaissance seront autorisés à prendre le départ à leur position sur la dernière grille publiée. En aucun cas ils ne peuvent rejoindre directement la grille de départ depuis la voie des stands.*

2) *Approximativement 15 Minutes avant le départ de la course - Ouverture de la sortie de la voie des stands pour les tours de reconnaissance.*

Les panneaux 5, 4, 3, 2 et 1 minutes sont présentés à la sortie des stands.

Les coureurs peuvent effectuer plus d'un tour de reconnaissance en repassant par la voie des stands où ils peuvent changer de machine, apporter des réglages à la machine ou ravitailler.

3) *Approximativement 10 Minutes avant le départ de la course - Fermeture de la sortie de la voie des stands.*

4) *Les coureurs qui ne se rendent pas sur la grille peuvent démarrer le tour de chauffe depuis la voie des stands sous les instructions d'un commissaire placé à la sortie de la voie des stands.*

Les coureurs qui démarrent le tour de chauffe depuis la voie des stands devront prendre le départ de la course depuis le fond de la grille.

5) *Lorsque les coureurs reviennent sur la grille après le(s) tour(s) de reconnaissance, ils prennent place à leur position et peuvent être assistés par cinq personnes, parmi lesquelles une peut tenir un parapluie. Tous les assistants sur la grille doivent porter un laissez-passer «Grille».*

1.15.3 A visible countdown board will be shown at the finish line to indicate the number of remaining laps in the race.

1.15.4 If the Timekeeping rooms are fed by normal power (electricity) supply, they must also be permanently connected to an U.P.S. (Uninterruptible Power System) and to a generator.

1.16 **START PROCEDURE**

1) Only riders who have completed at least one sighting lap will be permitted to start the race from their position published on the final grid. Under no circumstances may they push onto the grid from the pit lane.

2) Approximately 15 Minutes before the Start of the Race - Pit lane exit opens for sighting laps.

Count-down boards of 5, 4, 3, 2 and 1 minutes are shown at the pit exit.

Riders may complete more than one sighting lap by passing through the pit lane where they may make adjustments, change machines or refuel.

3) Approximately 10 Minutes before the Start of the Race - Pit lane exit closes.

4) Riders who do not go onto the grid may start the warm up lap from the pit lane under the instructions of a marshal positioned at the pit lane exit.
Riders starting the warm up lap from the pit lane must start the race from the back of the grid.

5) When riders reach the grid after the sighting lap(s) they must take up their positions and may be attended by up to five persons, one of whom may hold an umbrella. All attendants on the grid must wear a "Grid Pass".

Des officiels présenteront des panneaux, sur le côté de la piste, indiquant le rang de la grille, pour aider les coureurs à trouver leur position sur la grille.

- 6) *Le Directeur de Course, à ce moment-là, déclarera la course comme étant «wet», soit se déroulant sur piste mouillée, ou «dry» (sur piste sèche) et l'indiquera par un panneau aux coureurs sur la grille et à ceux qui sont encore dans la voie des stands. Si aucun panneau n'est présenté, la course sera automatiquement déclarée «dry», soit sur piste sèche.*
- 7) *Les coureurs sur la grille peuvent à cet instant procéder à des réglages sur la machine ou changer de pneus pour les adapter aux conditions de la piste. Des couvertures chauffantes peuvent être utilisées sur la grille. Les coureurs peuvent utiliser un générateur pour alimenter les couvertures chauffantes sur la grille.*

Tous les réglages doivent être terminés lorsque le panneau « 3 minutes » est présenté. Après la présentation de ce panneau, les coureurs qui désirent encore faire des réglages doivent pousser leur machine vers le couloir des stands. Ces coureurs et leurs machines doivent avoir quitté la grille de départ et rejoint la voie des stands avant que le panneau « 1 minute » ne soit présenté, où ils peuvent continuer à faire des réglages ou changer de machine. Ces coureurs prendront le départ du tour de chauffe depuis le couloir des stands et prendront le départ de la course depuis le fond de la grille.

- 8) *Il est interdit de ravitailler ou de changer de réservoir d'essence sur la grille.*
- 9) *5 Minutes avant le départ du tour de chauffe - Présentation du panneau 5 minutes sur la grille.*
- 10) *3 Minutes avant le départ du tour de chauffe - Présentation du panneau 3 minutes sur la grille.*

Retrait des dispositifs pour chauffer les pneus des machines sur la grille.

Dès cet instant, toutes les personnes, sauf un mécanicien par coureur, la personne avec le parapluie, l'Equipe de télévision de la chaîne hôte et les Officiels indispensables, doivent quitter la grille.

Officials will display panels, at the side of the track, indicating the row of the grid, to assist riders in locating their grid position.

- 6) The Clerk of the Course will, at this stage, declare the race as “wet” or “dry” and will indicate this to the riders on the grid and those who may still be in the pit lane by the display of a board. If no board is displayed the race will automatically be “dry”.
- 7) Riders on the grid may at this stage make adjustments to the machine or change tyres to suit the track conditions. Tyre warmers may be used on the grid. Riders may use a generator to power tyre warmers on the grid

All adjustments must be completed by the display of the 3 minutes board. After this board is displayed, riders who still wish to make adjustments must push their machine to the pit lane. Such riders and their machines must be clear of the grid and in the pit lane before the display of the 1 minute board, where they may continue to make adjustments or change machine. Such riders will start the warm up lap from the pit lane and will start the race from the back of the grid.

- 8) Refuelling or changing fuel tank on the grid is forbidden.
- 9) 5 Minutes Before the Start of the Warm Up Lap - Display of 5 Minute Board on the grid.
- 10) 3 Minutes Before the Start of the Warm Up Lap - Display of 3 Minute Board on the grid.

Removal of tyre warmers from machines on the grid.

At this point, all persons other than one mechanic per rider, the person holding the umbrella for the rider, the television crew of the host broadcaster and essential officials must leave the grid.

Dès cet instant, personne (excepté les officiels indispensables) n'est autorisé à se rendre à nouveau sur la grille.

- 11) *1 Minute avant le départ du tour de chauffe - Présentation du panneau 1 minute sur la grille.*

Dès cet instant, tout le personnel des Equipes, à l'exception du mécanicien, quittera la grille. Le mécanicien aidera aussi vite que possible le coureur à faire démarrer la machine et évacuera ensuite la grille.

- 12) *30 Secondes avant le départ du tour de chauffe - Présentation du panneau 30 secondes sur la grille.*

Tous les coureurs doivent être en position sur la grille avec le moteur en marche. Toute assistance d'un mécanicien est interdite. Tout coureur qui ne peut pas faire démarrer sa machine doit l'enlever vers la voie des stands, sous le contrôle des commissaires de grille, où il peut essayer de la faire démarrer ou changer de machine. Ces coureurs peuvent prendre le départ du tour de chauffe depuis la voie des stands et prendront le départ de la course depuis le fond de la grille.

- 13) *2 Minutes avant le départ de la course - Drapeau vert agité pour le départ du tour de chauffe.*

Pour des raisons de sécurité, si la machine d'un coureur cale, celui-ci peut être aidé pour la redémarrer. Si après un temps raisonnable, le moteur ne redémarre pas, le coureur sera alors poussé dans la voie des stands où ses mécaniciens pourront lui prodiguer une assistance et d'où il pourra changer de machine.

Les coureurs effectueront un tour, à vitesse non restreinte, suivis par un safety car. Le safety car dépassera les coureurs lents.

Dès que les coureurs ont passé la sortie de la voie des stands, le feu de la sortie de la voie des stands passera au vert et les éventuels coureurs qui attendent là seront autorisés à rejoindre le tour de chauffe. 30 secondes plus tard, le feu passera au rouge et un commissaire présentera un drapeau rouge fermant ainsi la sortie de la voie des stands.

No person (except essential officials) is allowed to go on the grid at this point.

- 11) 1 Minute Before the Start of the Warm Up Lap - Display of 1 Minute Board on the grid.

At this point, all team personnel except the mechanic will leave the grid. The mechanic will, as quickly as possible, assist the rider to start the machine and will then vacate the grid.

- 12) 30 Seconds Before the Start of the Warm Up Lap - Display of 30 Second Board on the grid.

All riders must be in position on the grid with engines running. No further assistance from mechanics is permitted. Any rider who is unable to start his machine must remove it to the pit lane, under the control of the grid marshals, where he may make further attempts to start it or change machine. Such riders may start the warm up lap from the pit lane and will start the race from the back of the grid.

- 13) 2 Minutes Before the Start of the Race - Green flag waved to start warm up lap.

In the interest of safety, should a rider stall his machine, he may be assisted to restart. If, after a reasonable period, the engine does not start, then the rider will be pushed into the pit lane where his mechanics may provide assistance or where the rider may change machine.

The riders will make one lap, at unrestricted speed, followed by a safety car. The safety car will overtake slow riders.

As soon as the riders have passed the pit lane exit, the pit lane exit light will be turned green, and any rider waiting in the pit lane will be permitted to join the warm up lap. Thirty seconds later, the light will turn red and a marshal will display a red flag closing the pit lane exit.

A leur retour sur la grille, les coureurs doivent reprendre leur position avec la roue avant de leur motorcycle jusqu'à la ligne de fond ou devant celle-ci et entre les lignes de côté définissant la position sur la grille et laisser le moteur en marche. Si deux coureurs ou plus doivent prendre le départ depuis la fin de la grille, ils prendront position dans l'ordre dans lequel ils se sont qualifiés pour la course.

Un Officiel se tiendra devant la grille avec un drapeau rouge. Tout coureur qui rejoint la grille après que le safety car se soit positionné en fond de grille sera dirigé vers les stands d'où il pourra prendre le départ de la course, ou bien, il devra s'arrêter à côté du safety car et prendra le départ de la course depuis cet endroit en suivant les indications d'un commissaire.

Tout coureur qui rencontre un problème avec sa machine lors du tour de chauffe peut retourner dans la voie des stands et procéder à des réparations ou changer de machine.

Tout coureur dont le moteur cale sur la grille ou qui a d'autres difficultés doit rester sur sa machine et lever le bras. Il est n'est pas permis d'essayer de retarder le départ par d'autres moyens.

Dès que chaque rang de la grille est complet, les Officiels abaisseront les panneaux indiquant que leur rang est complet. Les panneaux ne seront pas abaissés lorsqu'un coureur du rang en question a indiqué qu'il a calé sa moto ou a d'autres difficultés. Lorsque tous les panneaux ont été abaissés et que le safety car a pris sa position, un Officiel à l'arrière de la grille agitera un drapeau vert.

Le Starter donnera ensuite l'ordre à l'Officiel se trouvant devant la grille, avec le drapeau rouge, de se diriger sur le côté de la piste.

- 14) *Le feu rouge sera allumé durant 2 à 5 secondes. Le feu rouge s'éteindra, donnant le départ de la course.*

Un safety car doit suivre les machines durant tout le premier tour. Le safety car dépassera les coureurs lents.

On returning to the grid the riders must take up their positions with the front wheel of their motorcycle up to or behind the front line and between the side lines defining the grid position and keep their engines running. If two or more riders must start from the back of the grid, they will take up position in the order in which they qualified for the race.

An official will stand at the front of the grid holding a red flag. Any rider who arrives after the safety car has taken up its position at the back of the grid must stop beside the safety car and start the race from there, as directed by a marshal.

Any rider who encounters a problem with his machine on the warm up lap may return to the pit lane and make repairs or change machine.

Any rider who stalls his engine on the grid or who has other difficulties must remain on the motorcycle and raise an arm. It is not permitted to attempt to delay the start by any other means.

As each row of the grid is completed, the officials will lower the panels indicating that their row is complete. Panels will not be lowered when a rider in that row has indicated that he has stalled his motorcycle or has other difficulties. When all panels have been lowered and the safety car has taken up its position, an official at the rear of the grid will wave a green flag.

The Starter will then instruct the official at the front of the grid, displaying the red flag, to walk to the side of the track.

- 14) A red light will be displayed for between 2 and 5 seconds. The red light will go out to start the race

A safety car will follow behind the motorcycles for the whole of the first lap. The safety car will overtake slow riders.

Si l'installation des feux rouges est alimentée par du courant normal (électricité), elle doit également être connectée à un jeu de batteries de voiture ou à un U.P.S. (système d'énergie continue), afin d'alimenter l'installation des feux de départ s'il y a une panne de courant au moment du départ.

Tout coureur qui anticipe le départ sera prié de respecter une procédure de passage par la voie des stands, décrite à l'article 1.17.

Le départ anticipé est défini par le déplacement vers l'avant du motorcycle alors que les feux rouges sont allumés. C'est le Jury International qui décidera si une pénalité sera infligée et qui doit faire en sorte que l'Equipe soit avertie d'une telle pénalité avant la fin du quatrième tour.

- 15) Si, après le départ de la course, la machine d'un coureur cale, celui-ci peut être aidé en étant poussé le long de la piste jusqu'à ce que le moteur démarre. Si après un temps raisonnable, le moteur ne redémarre pas, le coureur sera poussé dans la voie des stands où ses mécaniciens pourront lui prodiguer une assistance et d'où il pourra changer de machine.*
- 16) Après que les coureurs aient passé la sortie des stands, l'Officiel placé à cette sortie allumera un feu vert pour donner le départ aux coureurs encore dans la voie des stands.*
- 17) Sauf si la course est interrompue, dès que le coureur de tête a franchi la ligne d'arrivée à la fin du premier tour, aucun changement de machine n'est autorisé.*
- 18) Si un problème se présente pouvant nuire à la sécurité, alors le starter actionnera un feu jaune clignotant et présentera un panneau «Start Delayed (Départ Retardé)» et un Commissaire agitera un drapeau jaune à chaque rang de la grille de départ depuis la plateforme de signalisation. La procédure de départ recommencera au panneau 1 minute; les coureurs effectueront un tour de chauffe supplémentaire et la distance de la course sera réduite d'un tour.
Toute personne qui, par son comportement sur la grille est responsable d'un Départ Retardé, peut être sanctionnée par l'une des pénalités suivantes : amende - procédure de passage par la voie des stands – disqualification – retrait de points à la Coupe.*

If the red lights' device is fed by normal power (electricity) supply, it must also be connected to a set of car batteries or to an U.P.S. (Uninterruptable Power System) to provide power to the starting lights' device if the electric line breaks down just at the moment of the start.

Any rider who anticipates the start will be required to carry out the ride through described under article 1.17

Anticipation of the start is defined by the motorcycle moving forward when the red lights are on. The International Jury will decide if a penalty will be imposed and must arrange for the team to be notified of such penalty before the end of the fourth lap.

- 15) If, after the start of the race, a rider stalls his machine, then he may be assisted by being pushed along the track until the engine starts. If, after a reasonable period, the engine does not start, then the rider will be pushed into the pit lane, where his mechanics may provide assistance or where the rider may change machine.
- 16) After the riders have passed the exit of the pit lane, the official situated at this exit will display a green light to start any riders still in the pit lane.
- 17) Unless the race is interrupted, after the leading rider has passed the finish line at the end of his first lap, no further changes of machines are permitted.
- 18) Should there be a problem that might prejudice safety, then the Starter will display a flashing yellow light and the board «Start Delayed» and a marshal will wave a yellow flag at each row of the starting grid from the signalling platform. The start procedure will be re-commenced at the 1 minute board stage, the riders will complete an additional warm up lap and the race distance will be reduced by one lap.
Any person who, due to his behaviour on the grid is responsible for a "start delayed", may be penalised with one of the following penalties: fine – ride through - disqualification - withdrawal of Cup points.

PROCEDURE DE PASSAGE PAR LA VOIE DES STANDS

Pendant la course, le coureur sera prié de passer par la voie des stands.

Il ne pourra s'arrêter.

Il pourra ensuite reprendre la course.

Le coureur doit respecter la limitation de vitesse (art. 1.19.14) dans la voie des stands. En cas d'infraction de cette limitation de vitesse, la procédure de passage par la voie des stands sera répétée; dans le cas d'une seconde infraction de cette limitation de vitesse, le drapeau noir sera présenté au coureur.

Dans le cas d'un nouveau départ, la règle susmentionnée est également applicable.

Dans le cas d'une course interrompue avant que la pénalité n'ait été exécutée, et s'il y a une deuxième partie, le coureur pénalisé pour un départ anticipé sera tenu de passer par la voie des stands après le départ de la deuxième partie de la course.

Dans le cas où un coureur n'a pas encore effectué sa pénalité pour départ anticipé, infligée lors de la première partie de la course, et qu'il a également anticipé le départ de la deuxième partie d'une course interrompue, il se verra présenter le drapeau noir.

Une fois que l'équipe a été avertie de la pénalité, un panneau jaune (100cm horizontal X 80 cm vertical) portant les numéros des coureurs (de couleur noire) sera présenté à la ligne d'arrivée et l'information sera également indiquée sur les écrans de chronométrage.

Si le panneau a été présenté 5 fois au coureur concerné et qu'il ne passe toujours pas par la voie des stands, le drapeau noir lui sera alors présenté.

Dans le cas où l'organisation n'a pas été en mesure d'effectuer la procédure de passage par la voie des stands avant la fin de la course, le coureur concerné se verra infliger une sanction de temps de 20 secondes.

RIDE THROUGH PROCEDURE

During the race, the rider will be requested to ride through the pit lane. Stopping is not permitted.

He may then rejoin the race.

The rider must respect the speed limit (Art. 1.19.14), in the pit lane. In case of infraction of this speed limit, the ride through procedure will be repeated; in case of a second infraction of this speed limit, the black flag will be shown to the rider.

In the event of a restarted race, the above regulation will also apply. In the case of a race interrupted prior to the penalty being complied with and if there is a second part, the rider will be required to ride through after the start of the second part of the race.

In the case of a rider carrying forward a penalty for anticipation of the start, into the second part of an interrupted race and subsequently found to have anticipated the second start, the rider will be shown the black flag.

After notification has been made to the team, a yellow board (100cm horizontal X 80 cm vertical) displaying the riders' numbers (black colour) will be shown at the finish line and the information will also be displayed on the timekeeping monitors.

Failure by the relevant rider to ride through, having been shown the board 5 times, will result in that rider being shown the black flag.

In the case where the organisation has been unable to carry out the ride through penalty before the end of the race, the relevant rider will be inflicted with a time penalty of 20 seconds.

1.18 COURSES SUR PISTES MOUILLEES ET SECHES «WET» ET «DRY»

Toutes les courses seront définies comme étant «wet» ou «dry». Un panneau peut être présenté sur la grille pour indiquer le statut de la course. Si aucun panneau n'est présenté, la course est automatiquement sur piste sèche. Le but de cette classification est d'indiquer aux coureurs les conséquences de conditions climatiques changeantes pendant une course.

1.18.1.1 Courses « dry » - une course déclarée « dry » sera interrompue par le Directeur de Course s'il considère que les conditions climatiques modifient le revêtement de la piste et que les coureurs souhaiteront probablement changer de pneus.

1.18.1.2 Courses « wet » - une course déclarée « wet », généralement commencée dans des conditions changeantes ou mouillées, ne sera pas interrompue pour des raisons climatiques et les coureurs qui souhaitent changer de pneus ou effectuer des réglages doivent entrer dans les stands et le faire pendant le déroulement de la course.

1.18.1.3 Dans tous les cas où la première course est interrompue pour des raisons climatiques, le nouveau départ sera automatiquement déclaré course « wet ».

1.19 COMPORTEMENT PENDANT LES ESSAIS ET LA COURSE

1) Les coureurs doivent obéir aux signaux donnés par les drapeaux, les lumières, et les panneaux qui transmettent les instructions. Toute infraction à cette règle sera sanctionnée conformément aux dispositions de l'article 1.20.

*2) Les coureurs doivent conduire d'une manière responsable qui ne représente aucun danger pour les autres compétiteurs ou participants, soit sur la piste ou dans la voie des stands. Toute infraction à cette règle sera sanctionnée par l'une des pénalités suivantes : amende – **changement de position** - passage par la voie des stands – pénalité de temps – **recul d'un certain nombre de place(s) sur la grille de départ de la prochaine course** - disqualification retrait de points au Championnat – suspension.*

1.18 “WET” AND “DRY” RACES

All races will be categorised as either wet or dry. A board may be displayed on the grid to indicate the status of the race. If no board is displayed, the race is automatically dry. The purpose of this classification is to indicate to riders the consequence of varying climatic conditions during a race.

- 1.18.1.1 Dry Races – a race classified as dry will be interrupted by the Clerk of the Course, if he considers that climatic conditions affecting the surface of the track makes it likely that riders will wish to change tyres.
- 1.18.1.2 Wet Races – a race classified as wet, usually commenced in varying or wet conditions, will not be interrupted for climatic reasons and riders who wish to change tyres or make adjustments must enter the pits and do so during the actual race.
- 1.18.1.3 In all cases where the first race is interrupted for climatic reasons, then the restart will automatically be a “wet” race.

1.19 BEHAVIOUR DURING PRACTICE AND RACE

- 1) Riders must obey the flag signals, the light signals, and the boards which convey instructions. Any infringement to this rule will be penalised according to the provisions of article 1.20.
- 2) Riders must ride in a responsible manner which does not cause danger to other competitors or participants, either on the track or in the pit-lane. Any infringement of this rule will be penalised with one of the following penalties: fine - **change of position** - ride through –time penalty – **drop of any number of grid position(s) at the rider's next race** – disqualification - withdrawal of Championship points - suspension.

- 3) *Les coureurs doivent uniquement emprunter la piste et la voie des stands. Toutefois, si un coureur quitte la piste accidentellement, il peut ensuite la rejoindre à l'endroit indiqué par les officiels ou à un endroit qui ne lui procure pas un avantage. Toute infraction à cette règle pendant les essais ou warm up sera sanctionnée par la suppression du temps du tour en question, et pendant la course, par **un changement de position décidé par le Directeur de Course.** La sanction sera d'abord communiquée à l'équipe et ensuite un panneau sera présenté au coureur sur la ligne d'arrivée pendant 5 tours au maximum. Si le coureur ne s'est pas repositionné après que le panneau lui ait été présenté 5 fois, il sera pénalisé par un passage par la voie des stands.*
*Des pénalités supplémentaires telles que : amende - **passage par la voie des stands** - disqualification – retrait de points au Championnat peuvent également être infligées.*
- 4) *Toute réparation ou réglage le long de la piste doit être fait par le coureur qui travaille seul avec absolument aucune aide extérieure. Les commissaires peuvent assister le coureur dans le but de soulever sa machine et de la tenir pendant que la réparation ou le réglage est effectué. Le commissaire peut ensuite l'aider à faire redémarrer sa machine.*
- 5) *Si le coureur a l'intention d'abandonner, il doit donc mettre sa moto dans une zone sûre, comme indiqué par les commissaires.*
- 6) *Si un coureur rencontre un problème avec sa machine, ce qui aura comme conséquence son retrait des essais ou de la course, il ne doit pas essayer de retourner à vitesse réduite jusqu'aux stands, mais sortir de la piste et mettre sa machine à un endroit sûr comme indiqué par les commissaires.*
- 7) *Les coureurs qui retournent lentement aux stands pour des réparations doivent s'assurer qu'ils roulent aussi loin que possible de la ligne de course idéale.*
- 8) *Les pilotes peuvent entrer dans les stands pendant la course, mais rentrer la moto à l'intérieur du stand n'est pas permis. Le ravitaillement est strictement interdit. Toute infraction à cette règle sera sanctionnée par une disqualification.*

- 3) Riders should use only the track and the pit-lane. However, if a rider accidentally leaves the track then he may rejoin it at the place indicated by the officials or at a place which does not provide an advantage to him. Any infringement of this rule during the practices or warm up will be penalised by the cancellation of the lap time concerned and during the race, by **a change of position decided by the Clerk of the Course. The penalty will be first communicated to the team and then a board will be displayed for the rider on the finish line during a maximum of 5 laps. If the rider did not go back after the board has been presented 5 times, he will be penalised by a ride through.**
Further penalties (such as fine - **ride through** - disqualification - withdrawal of Championship points) may also be imposed.
- 4) Any repairs or adjustments along the race track must be made by the rider working alone with absolutely no outside assistance. The marshals may assist the rider to the extent of helping him to lift the machine and holding it whilst any repairs or adjustments are made. The marshal may then assist him to re-start the machine.
- 5) If the rider intends to retire, then he must park his motorcycle in a safe area as indicated by the marshals.
- 6) If the rider encounters a problem with the machine which will result in his retirement from the practice or the race, then he should not attempt to tour at reduced speed to the pits but should pull off the track and park his machine in a safe place as indicated by the marshals.
- 7) Riders who are returning slowly to the pits for remedial work should ensure that they travel as far as possible off the racing line.
- 8) Riders may enter the pits during the race, but taking the motorcycle inside the pit box is not permitted.
Refuelling is strictly prohibited.
Any infringement of this rule will be penalised with a disqualification.

- 9) *Les coureurs qui arrêtent leur moteur dans les stands peuvent être assistés par les mécaniciens pour faire redémarrer leur moto.*
- 10) *Les coureurs ne peuvent transporter une autre personne sur leur machine ou être transportés par une autre personne sur sa machine (exception : Un autre coureur ou par un autre coureur après le drapeau à damiers ou le drapeau rouge).*
- 11) *Les coureurs ne doivent pas conduire ou pousser leur moto dans la direction opposée du circuit, soit sur la piste ou dans la voie des stands, à moins que cela se fasse sous la direction d'un Officiel.*
- 12) *Aucun signal quelconque entre un motorcycle en marche et toute autre personne ayant un rapport avec le concurrent, le coureur ou le motorcycle de l'équipe ne peut avoir lieu, sauf les signaux provenant de l'émetteur de chronométrage, d'un calculateur automatique de tours, d'un GPS, ou de message lisible sur le panneau présenté depuis le stand ou des mouvements du corps par le coureur.
Les signaux de caméras TV sont autorisés, mais uniquement quand ces signaux sont pour les besoins et sont gérés par le promoteur du Championnat.*
- 13) *Une limitation de vitesse à 60 km/h sera imposée dans la voie des stands à tout moment pendant la manifestation. Les coureurs doivent respecter la limitation de vitesse depuis le lieu où le signe 60 km/h est placé jusqu'au lieu où le signe 60 km/h barré est placé.*

Tout coureur dépassant la limitation pendant les essais se verra infliger une amende de 70 Euros pour la première infraction, et 370 Euros pour les suivantes lors de la même manifestation.

Tout coureur qui dépasse la vitesse limite dans la voie des stands pendant la course sera pénalisé d'un passage par la voie des stands.

Le Jury International doit communiquer l'infraction à l'équipe du coureur après avoir reçu l'information de l'Officiel en charge.

- 9) Riders who stop their engines in the pits may be assisted to re-start their motorcycle by the mechanics.
- 10) Riders are not allowed to transport another person on their machine or to be transported by another rider on his machine (exception: Another rider or by another rider after the chequered flag or red flag).
- 11) Riders must not ride or push their motorcycles in the opposite direction of the circuit, either on the track or in the pit lane, unless doing so under the direction of an Official.
- 12) No signal of any kind may pass between a moving motorcycle and the rider's team, or anyone connected with the motorcycle's team, entrant or rider, except for the signals of the timekeeping transponder, lap trigger, GPS, legible messages on a pit board, or body movements by the rider or team. Onboard TV camera signals are allowed, but only when such signals are for the purposes of and managed by the Championship promoter.
- 13) A speed limit of 60 km/h will be enforced in the pit lane at all times during the event. Riders must respect the speed limit from where the sign 60 km/h is placed up to where the sign 60 Km/h crossed out is placed.

Any rider found to have exceeded the limit during the practice will be subject to a fine of 70 € for the first offence, and 370 € for subsequent offences at the same event.

Any rider who exceeds the pit lane speed limit during a race will be penalised with a ride through.

The International Jury must communicate the offence to the team of the rider after having received the information from the Official in charge.

- 14) *Il est interdit de s'arrêter sur la piste pendant les essais et la course.*
- 15) *Pendant les séances d'essais et «warm ups», les tests de départ sont autorisés, lorsqu'il n'y a pas de danger à le faire, à la sortie de la voie des stands avant de rejoindre la piste et après avoir passé le drapeau à damiers à la fin des séances d'essais et «warm up» lorsqu'il n'y a pas de danger à le faire, en dehors de la trajectoire.*
- 16) *Si le vainqueur désire afficher un drapeau, il doit se rendre sur le côté de la surface de course afin de prendre le drapeau et ensuite, lorsqu'il n'y a pas de danger, il peut rejoindre la piste.*
- 17) *Il n'est pas permis de conduire une machine de course à l'intérieur du circuit ailleurs que dans la voie des stands ou sur la piste.*
- 18) *Après le drapeau à damiers, les coureurs roulant sur la piste ne doivent pas quitter leur casque tant qu'ils ne sont pas arrêtés dans la voie de sécurité / parc fermé.*

1.20

DRAPEAUX ET FEUX

Les Commissaires et autres Officiels présentent des drapeaux ou feux pour donner des informations et/ou transmettre des instructions aux coureurs.

1.20.1

Drapeaux et feux utilisés pour donner des informations

- **Drapeau vert**

La piste est dégagée.

Ce drapeau doit être présenté immobile à chaque poste de commissaires aux drapeaux, pendant le premier tour de chaque séance d'essais et du warm up, pendant le(s) tour(s) de reconnaissance et pendant le tour de chauffe.

Ce drapeau doit être présenté immobile au poste de commissaire aux drapeaux situé immédiatement après l'accident ayant nécessité l'utilisation d'un ou de plusieurs drapeaux jaunes.

Ce drapeau doit être agité par le starter pour signaler le départ du tour de chauffe.

Lorsque la sortie de la voie des stands est ouverte, ce drapeau doit être agité à la sortie de la voie des stands.

- 14) Stopping on the track during practices and races is forbidden.
- 15) During the practice sessions and warm ups, practice starts are permitted, when it is safe to do so, at the pit lane exit before joining the track and after passing the chequered flag at the end of practice sessions and warm ups, when it is safe to do so, off the racing line.
- 16) If the winning rider wishes to parade a flag, he must ride to the side of the racing surface to collect the flag and then rejoin the circuit when it is safe to do so.
- 17) It is not permitted to ride racing motorcycles within the circuit other than in the pit lane or on the track.
- 18) After the chequered flag, riders riding on the track must wear a safety helmet until they stop on the pit lane / parc fermé.

1.20 FLAGS AND LIGHTS

Marshals and other officials display flags or lights to provide information and/or convey instructions to the riders:

1.20.1 Flags and Lights Used to Provide Information:

- **Green Flag**

The track is clear

This flag must be shown motionless at each flag marshal post for the first lap of each practice session and of the warm up, for the sighting lap(s) and for the warm up lap.

This flag must be shown motionless at the flag marshal post immediately after the incident that necessitated the use of one or more yellow flags.

This flag must be waved by the starter to signal the start of the warm up lap.

When the pit-lane exit is open, this flag must be waved at the pit-lane exit.

- **Drapeau jaune à bandes rouges**

L'adhérence dans cette section de la piste peut être modifiée pour une raison autre que la pluie.

Ce drapeau doit être présenté immobile au poste de commissaire aux drapeaux.

- **Drapeau blanc avec croix diagonale rouge**

Gouttes de pluie sur cette partie du circuit.

Ce drapeau doit être présenté immobile au poste de commissaire aux drapeaux.

- **Drapeau blanc avec croix diagonale rouge + drapeau jaune à bandes rouges**

Pluie sur cette partie du circuit.

Ces drapeaux doivent être présentés ensemble immobiles au poste de commissaire aux drapeaux.

- **Drapeau bleu**

Présenté agité au poste de commissaires aux drapeaux, ce drapeau indique à un coureur qu'il est sur le point de se faire dépasser.

Pendant les séances d'essai, le coureur concerné doit garder sa ligne et ralentir graduellement pour permettre au coureur plus rapide de le dépasser.

Pendant la course, le coureur concerné va se faire prendre un tour. Il doit permettre au(x) coureur(s) plus rapide(s) de le dépasser à la première occasion.

Toute infraction à cette règle sera sanctionnée par l'une des pénalités suivantes : amende - disqualification – retrait de points de la Coupe.

En tout temps, ce drapeau devra être présenté agité au coureur quittant la voie des stands si du trafic s'approche sur la piste.

- **Drapeau à damiers noir/blanc**

Ce drapeau devra être agité à la ligne d'arrivée au niveau de la piste pour indiquer la fin de la course ou de la séance d'essais.

- **Drapeau à damiers et drapeau bleu**

Ce drapeau à damiers noir/blanc devra être agité avec le drapeau bleu présenté, lui, immobile à la ligne d'arrivée au niveau de la piste lorsqu'un(des) coureur(s) précède(nt) de près le coureur de tête, avant la ligne d'arrivée, lors du dernier tour (voir 1.22.1).

- **Yellow and Red Striped Flag**

The adhesion on this section of the track could be affected by any reason other than rain.

This flag must be shown motionless at the flag marshal post.

- **White Flag with diagonal red cross**

Drops of rain on this section of the track.

This flag must be shown motionless at the flag marshal post.

- **White Flag with diagonal red cross + Yellow and Red Striped Flag**

Rain on this section of the track.

These flags must be shown together motionless at the flag marshal post.

- **Blue Flag**

Shown waved at the flag marshal post, this flag indicates to a rider that he is about to be overtaken.

During the practice sessions, the rider concerned must keep his line and slow down gradually to allow the faster rider to pass him.

During the race, the rider concerned is about to be lapped. He must allow the following rider(s) to pass him at the earliest opportunity.

Any infringement of this rule will be penalised with one of the following penalties: fine - disqualification - withdrawal of Cup points.

At all times, this flag will be shown waved to a rider leaving the pit lane if traffic is approaching on the track.

- **Chequered Black / White Flag**

This flag will be waved at the finish line on track level to indicate the finish of race or practice session.

- **Chequered Black / White Flag and Blue Flag**

The chequered black/white flag will be waved together with the blue flag presented motionless at the finish line on track level when a rider(s) precedes closely the leader during the final lap before the finish line (see art. 1.22.1).

- **Feu vert**

Ce feu doit être allumé à la sortie de la voie des stands pour signaler le départ des séances d'essais et du warm up, le départ du(des) tour(s) de reconnaissance et le départ du tour de chauffe.

- **Feux bleus clignotants :**

Ils devront être allumés à la sortie de la voie des stands en tout temps pendant les essais et les courses.

1.20.2

Drapeaux transmettant des informations et des instructions

- **Drapeau jaune**

Présenté «agité» à chaque rang de la grille de départ, ce drapeau indique que le départ de la course est retardé.

Présenté «agité» au poste de commissaire aux drapeaux, ce drapeau indique qu'il y a un danger plus avant. Les coureurs doivent ralentir et être prêts à s'arrêter. Il est interdit de dépasser jusqu'à l'endroit où un drapeau vert est présenté.

Toute infraction à cette règle lors d'une séance d'essai entraînera l'annulation du temps réalisé dans le tour où l'infraction a été commise.

En cas d'infraction à cette règle pendant la course, le coureur doit reculer du nombre de place(s) décidée(s) par le Jury International. La sanction sera d'abord communiquée à l'équipe et ensuite un panneau sera présenté au coureur sur la ligne d'arrivée pendant 5 tours au maximum. Si le coureur ne s'est pas repositionné après que le panneau lui ait été présenté 5 fois, il sera pénalisé par un passage par la voie des stands.

Dans les deux cas, une pénalité supplémentaire (telle qu'amende, suspension) peut être infligée.

Si immédiatement après avoir doublé, le coureur réalise qu'il a commis une infraction, il doit lever la main et laisser passer le(s) coureur(s) qu'il vient de doubler. Dans ce cas, aucune sanction ne lui sera infligée.

Lors du tour de l'inspection finale, ce drapeau doit être agité à l'endroit exact où le commissaire de drapeau sera posté pendant les essais, les tours de chauffe et les courses.

- **Drapeau rouge et feux rouges**

Lorsque la course ou les essais sont interrompus, le drapeau rouge devra être agité à chaque poste de commissaire aux drapeaux et les feux rouges autour de la piste devront être allumés. Les coureurs doivent retourner lentement aux stands.

- **Green Light**

This light must be switched on at the pit lane exit to signal the start of each practice session and of the warm up, the start of the sighting lap(s) and the start of the warm up lap.

- **Flashing Blue Lights**

Will be switched on at the pit lane exit at all time during practices and races.

1.20.2

Flags Which Convey Information and Instructions:

- **Yellow Flag**

Shown waved at each row of the starting grid, this flag indicates that the start of the race is delayed.

Shown waved at the flag marshal post, this flag indicates that there is a danger ahead. The riders must slow down and be prepared to stop. Overtaking is forbidden up until the point where the green flag is shown.

Any infringement of this rule during a practice session will result in the cancellation of the time of the lap during which the infraction occurred.

In case of infringement of this rule during the race, the rider must go back the number of positions decided by the International Jury. The penalty will be first communicated to the team and then a board will be displayed for the rider on the finish line during a maximum of 5 laps. If the rider did not go back after the board has been presented 5 times, he will be penalized by a ride through.

In both cases, further penalties (such as fine - suspension) may also be imposed.

If immediately after having overtaken, the rider realises that he did an infraction, he must raise his hand and let pass the rider(s) that he has overtaken. In this case, no penalty will be imposed.

During the final inspection lap, this flag must be waved at the exact place where the flag marshal will be positioned during the practices, the warm ups and races.

- **Red Flag and Red Lights**

When the race or practice is being interrupted, the red flag will be waved at each flag marshal post and the red lights around the track will be switched on. Riders must return slowly to the pits.

When the pit-lane exit is closed, this flag will be shown motionless at the pit-lane exit and the light will be switched on. Riders are not allowed to exit the pit lane.

Lorsque la sortie de la voie des stands est fermée, ce drapeau devra être présenté immobile à la sortie de la voie des stands et le feu devra être allumé. Les coureurs ne sont pas autorisés à quitter la voie des stands.

Toute infraction à cette règle sera sanctionnée par l'une des pénalités suivantes : amende - disqualification – retrait de points de la Coupe – suspension.

A la fin de chaque séance d'essai ou warm up, un feu rouge sera allumé sur la ligne d'arrivée.

Le drapeau rouge devra être présenté immobile sur la grille à la fin du (des) tour(s) de reconnaissance et à la fin du tour de chauffe.

Le drapeau rouge peut également être utilisé pour fermer la piste.

Les feux rouges seront allumés sur la ligne de départ entre 2 et 5 secondes pour le départ de chaque course.

- **Drapeau noir**

Ce drapeau est utilisé pour transmettre des instructions à un coureur uniquement et il est présenté immobile à chaque poste de commissaire aux drapeaux avec le numéro du coureur. Le coureur doit s'arrêter aux stands à la fin du tour en cours et ne peut pas repartir.

Ce drapeau devra être présenté seulement après que l'Equipe du coureur ait été notifiée.

Toute infraction à cette règle sera sanctionnée par l'une des pénalités suivantes : amende - retrait de points de la Coupe – suspension.

- **Drapeau noir avec rond orange (Ø 40 cm) :**

Ce drapeau est utilisé pour transmettre des instructions à un coureur uniquement et il est présenté immobile à chaque poste de commissaire aux drapeaux avec le numéro du coureur. Ce drapeau informe le coureur que son motocycle a des ennuis mécaniques susceptibles de constituer un danger pour lui-même ou pour les autres coureurs, et qu'il doit immédiatement quitter la piste.

Toute infraction à cette règle sera sanctionnée par l'une des pénalités suivantes : amende - retrait de points de la Coupe – suspension.

1.20.3

Dimension des drapeaux

Les drapeaux doivent avoir une dimension de 80 cm en vertical et de 100 cm en horizontal.

La dimension des drapeaux sera vérifiée la veille de la première séance d'essais.

Any infringement of this rule will be penalised with one of the following penalties: fine - disqualification - withdrawal of Cup points - suspension.

At the end of each practice session and warm-up, a red light will be switched on at the finish line.

The red flag will be shown motionless on the starting grid at the end of the sighting lap(s) and at the end of the warm up lap.

The red flag may also be used to close the track.

The red lights will be switched on at the start line for between 2 and 5 seconds to start each race.

- **Black Flag**

This flag is used to convey instructions to one rider only and is displayed motionless at each flag marshal post together with the rider's number. The rider must stop at the pits at the end of the current lap and cannot restart.

This flag will be presented only after the rider's team has been notified.

Any infringement of this rule will be penalised with one of the following penalties: fine - withdrawal of Cup points - suspension.

- **Black Flag with orange disk (Ø 40 cm)**

This flag is used to convey instructions to one rider only and is displayed motionless at each flag marshal post together with the rider's number. This flag informs the rider that his motorcycle has mechanical problems likely to endanger himself or others, and that he must immediately leave the track.

Any infringement of this rule will be penalised with one of the following penalties: fine - withdrawal of Cup points - suspension.

1.20.3

Flag Dimension

The flag dimension should be 80cms in the vertical and 100cms in the horizontal.

The flag dimension will be checked the day preceding the day of the first practice session.

1.20.4 Couleur des drapeaux

Les références «Pantone» pour les couleurs sont :

<i>Orange :</i>	<i>Pantone 151C</i>
<i>Noir :</i>	<i>Pantone Noir C</i>
<i>Bleu :</i>	<i>Pantone 286C ou 298C</i>
<i>Rouge :</i>	<i>Pantone 186C</i>
<i>Jaune :</i>	<i>Pantone Jaune C</i>
<i>Vert :</i>	<i>Pantone 348C</i>

Les couleurs des drapeaux seront vérifiées la veille de la première séance d'essais.

1.20.5 Panneau avec numéro du coureur

Un panneau noir (70 cm horizontal X 50 cm vertical) permettant d'indiquer le numéro de course d'un coureur. Un jeu de chiffres, de couleur blanche dont l'épaisseur du trait est de 4 cm minimum et la hauteur de 30 cm minimum.

Ce panneau doit être disponible à chaque poste de commissaire aux drapeaux.

1.20.6 Postes des Commissaires aux drapeaux

L'emplacement sera fixé lors de l'homologation du circuit.

1.20.7 Uniformes des commissaires

Il est fortement recommandé que les uniformes des commissaires soient de couleur blanche ou orange (Ref. Pantone : 151C) et que la tenue de pluie soit transparente.

1.21 VOITURES MEDICALES

Les voitures médicales, si elles doivent emprunter la piste, devront être équipées de gyrophares de couleur jaune. La mention «MEDICAL CAR» devra être indiquée de manière très visible à l'arrière et sur les côtés du véhicule.

1.22 FIN D'UNE COURSE ET RESULTATS

- 1.22.1** *Lorsque le coureur en tête a accompli le nombre de tours prévu pour la course, on lui présentera le drapeau à damiers à la ligne d'arrivée, au niveau de la piste. Le drapeau à damiers continuera à être présenté aux coureurs suivants.*

1.20.4 Flag Colour

The Pantones for the colours are as follows:

Orange:	Pantone 151C
Black:	Pantone Black C
Blue:	Pantone 286C or 298C
Red:	Pantone 186C
Yellow:	Pantone Yellow C
Green:	Pantone 348C

The flags' colours will be checked the day preceding the day of the first practice session.

1.20.5 Rider's number board

Black board (70 cm horizontal X 50 cm vertical) which enables the race number of a rider to be attached with a set of numbers in white, whose stroke width is minimum 4 cm and height minimum 30 cm. This board must be available at each flag marshal post.

1.20.6 Flags Marshals posts

The location will be fixed during the circuit homologation.

1.20.7 Marshals Uniforms

It is strongly recommended the marshals' uniforms to be in white or orange (Ref. Pantone: 151C) and the rain coat to be transparent.

1.21 MEDICAL CARS

The medical cars, if they are to go on to the track, must be equipped with yellow flashing lights. The words "MEDICAL CAR" should be clearly indicated on the back and the sides of the car.

1.22 FINISH OF A RACE AND RACE RESULTS

- 1.22.1 When the leading rider has completed the designated number of laps for the race, he will be shown a chequered flag by an official standing at the finish line, at track level. The chequered flag will continue to be displayed to the subsequent riders.

Lorsque le drapeau à damiers est présenté au coureur de tête, aucun autre coureur ne sera autorisé à rejoindre la piste depuis la sortie de la voie des stands.

Dès que le drapeau à damiers est présenté au coureur de tête, le feu rouge à la sortie de la voie des stands sera allumé et un commissaire présentera un drapeau rouge.

Si un(des) coureur(s) précède(nt) de près, avant la ligne d'arrivée, le coureur de tête lors du dernier tour, l'officiel présentera simultanément, au(x) coureur(s) ainsi qu'au coureur de tête, le Drapeau à Damiers et le Drapeau Bleu. Ceci signifie que la course est terminée pour le coureur de tête, tandis que le(s) coureur(s) qui précède(nt) de près le coureur de tête doit(vent) terminer le dernier tour et recevoir le drapeau à damiers.

- 1.22.2 *Dans le cas d'une «photo-finish» entre deux, ou plusieurs coureurs, la décision sera prise en faveur du concurrent dont la partie la plus avancée de la roue avant franchit la ligne d'arrivée en premier. En cas d'ex-aequo, les coureurs concernés seront classés selon l'ordre du meilleur tour réalisé pendant la course.*
- 1.22.3 *Les résultats sont basés sur l'ordre dans lequel les coureurs ont franchi la ligne et le nombre de tours accomplis.*
- 1.22.4 *Afin d'être considéré comme ayant terminé la course et pour figurer dans les résultats, un coureur doit :*
- a - *Effectuer le 75% de la distance de la course.*
 - b - *Franchir la ligne d'arrivée sur la piste (et non pas dans la voie des stands) dans les cinq minutes après le vainqueur de la course. Le coureur doit être en contact avec sa machine.*
- 1.22.5 *Les coureurs classés aux trois premières places dans la course seront escortés par des Officiels, aussi rapidement que possible, vers le podium pour la cérémonie de remise des prix. La participation des trois premiers coureurs à la cérémonie du podium est obligatoire.*
- 1.22.6 *Un nouveau record du tour d'un circuit ne peut être établi que par un coureur pendant une course.*

When the chequered flag is shown to the leading rider, no other rider will be permitted to enter the track from the pit lane.

As soon as the chequered flag is shown to the leading rider, the red light will be switched on at the pit lane exit and a marshal showing a red flag will stand in the pit lane exit.

If a rider(s) closely precedes the leader during the final lap before the finish line, the official will show to the rider(s) and to the leader simultaneously the Chequered flag and the Blue flag. That means that the race is finished for the leader while the rider(s) closely preceding the leader has (have) to complete the final lap and take the Chequered flag.

- 1.22.2 In case of a photo-finish between two, or more, riders, the decision shall be taken in favour of the competitor whose front wheel leading edge crosses the plane of the finish line first. In case of ties, the riders concerned will be ranked in the order of the best lap time made during the race.
- 1.22.3 The results will be based on the order in which the riders cross the line and the number of laps completed.
- 1.22.4 To be counted as a finisher in the race and be included in the results a rider must:
- a - Complete 75% of the race distance.
 - b - Cross the finish line on the race track (not in the pit lane) within five minutes of the race winner. The rider must be in contact with his machine.
- 1.22.5 The riders placed in the first three positions in the race will be escorted by officials, as quickly as possible, to the podium for the awards ceremony. Participation in the podium ceremony by the first three riders is compulsory.
- 1.22.6 A new lap record for a circuit can only be established by a rider during a race.

- 1.22.7 *Pour les essais et la course, le temps d'un tour est la soustraction de temps entre deux passages consécutifs de la ligne d'arrivée peinte sur la piste.*

1.23 INTERRUPTION D'UNE COURSE

- 1.23.1 *Si le Directeur de Course décide d'interrompre une course, des drapeaux rouges seront présentés à la ligne d'arrivée et à tous les postes de commissaires et il allumera les feux rouges le long du circuit. Les coureurs doivent immédiatement ralentir et retourner au couloir des stands.*

Les résultats seront ceux jusqu'au dernier moment où le coureur de tête et tous les autres coureurs sur le même tour que le coureur de tête ont effectué un tour complet, sans que le drapeau rouge ait été présenté.

Exception : *Si la course est interrompue après le drapeau à damiers, la procédure suivante sera suivie :*

1) Pour tous les coureurs à qui le drapeau à damier a été présenté avant l'interruption, un classement partiel sera établi à la fin du dernier tour de course.

2) Pour tous les coureurs à qui le drapeau à damier n'a pas été présenté avant l'interruption, un classement partiel sera établi à la fin de l'avant dernier tour de course.

3) Le classement complet sera établi en combinant les 2 classements partiels obtenus ci-dessus selon la procédure tours/temps.

*Au moment où le drapeau rouge est présenté, les coureurs qui ne participent plus activement à la course ne seront pas classés. Dans les 5 minutes qui suivent la présentation du drapeau rouge, les coureurs qui ne rentrent pas dans la voie des stands au guidon (**en conduisant ou en poussant**) de leur machine, ne seront pas classés.*

- 1.23.2 *Si les résultats calculés montrent que moins de trois tours ont été effectués par le coureur de tête et tout autre coureur dans le même tour que le coureur de tête, la course sera considérée comme nulle et non avenue et il y aura une nouvelle course. S'il s'avère impossible de redonner le départ de la course, elle sera annulée et elle ne comptera pas pour la Coupe.*

- 1.22.7 Both for practice and for race, the lap time is the subtraction of the time between two consecutive crossings of the finish line painted on the track.

1.23 INTERRUPTION OF A RACE

- 1.23.1 If the Clerk of the Course decides to interrupt a race, then red flags will be displayed at the finish line and at all marshals' posts and he will switch on the red lights around the circuit. Riders must immediately slow down and return to the pit lane.

The results will be the results taken at the last point where the leader and all other riders on the same lap as the leader had completed a full lap without the red flag being displayed

Exception: if the race is interrupted after the chequered flag, the following procedure will apply:

1) For all the riders to whom the chequered flag was shown before the interruption, a partial classification will be established at the end of the last lap of the race.

2) For all the riders to whom the chequered flag was not shown before the interruption, a partial classification will be established at the end of the penultimate lap of the race.

3) The complete classification will be established by combining both partial classifications as per the lap/time procedure.

At the time the red flag is displayed, riders who are not actively competing in the race will not be classified.

Within 5 minutes after the red flag has been displayed, riders who have not entered the pit lane, **pushing or** riding on their motorcycle, will not be classified.

- 1.23.2 If the results calculated show that less than three laps have been completed by the leader of the race and by all other riders on the same lap as the leader, then the race will be null and void and a completely new race will be run.

If it is found impossible to re-start the race, then it will be declared cancelled and the race will not count for the Cup.

- 1.23.3 *Si trois tours ou plus ont été couverts par le coureur de tête et tout autre coureur dans le même tour que le coureur de tête, mais moins des deux tiers de la distance originale de la course arrondi au nombre entier de tours inférieur, un nouveau départ sera donné conformément à l'article 1.24.
S'il s'avère impossible de donner un nouveau départ, les résultats seront pris en considération et la moitié des points sera attribuée pour la Coupe.*
- 1.23.4 *Si le calcul des résultats montre que les deux tiers de la distance initiale de la course arrondis au nombre entier de tours inférieur ont été effectués par le coureur de tête et tout autre coureur dans le même tour que le coureur de tête, la course sera considérée comme une course complète et la totalité des points sera attribuée pour la Coupe.
S'il s'avère impossible de donner un nouveau départ, les résultats seront pris en considération et la totalité des points sera attribuée pour la Coupe.*
- 1.24 NOUVEAU DEPART D'UNE COURSE QUI A ETE INTERROMPUE**
- 1.24.1 *Si un nouveau départ de la course doit être donné, il le sera le plus rapidement possible, si les conditions de la piste le permettent. Dès que les coureurs seront retournés aux stands, le Directeur de Course annoncera une heure pour le début de la nouvelle procédure de départ qui, si les conditions le permettent, ne doit pas dépasser les 10 minutes suivant la présentation initiale du drapeau rouge.*
- 1.24.2 *Les résultats de la première course doivent être à la disposition des Equipes, avant que le départ de la deuxième partie d'une course puisse être donné.*
- 1.24.3 *La procédure de départ sera identique à un départ normal avec tours de reconnaissance, tour de chauffe, etc..*
- 1.24.4 *Les conditions pour un nouveau départ d'une course sont les suivantes :*
- i) *Dans le cas de la situation décrite sous 1.23.2 (moins de trois tours accomplis) :*
 - a. *Tous les coureurs peuvent repartir.*

- 1.23.3 If three laps or more have been completed by the leader of the race and all other riders on the same lap as the leader, but less than two-thirds of the original race distance, rounded down to the nearest whole number of laps, then the race will be restarted according to Art. 1.24. If it is found impossible to restart the race, then the results will count and half points will be awarded in the Cup.
- 1.23.4 If the results calculated show that two-thirds of the original race distance rounded down to the nearest whole number of laps have been completed by the leader of the race and by all other riders on the same lap as the leader, then the race will be deemed to have been completed and full Cup points will be awarded.
If it is found impossible to restart the race, then the results will count and full Cup points will be awarded.

1.24 RE-STARTING A RACE THAT HAS BEEN INTERRUPTED

- 1.24.1 If a race has to be re-started, then it will be done as quickly as possible, consistent with track conditions allowing. As soon as the riders have returned to the pits the Clerk of the Course will announce a time for the new start procedure to begin which, conditions permitting, should not be later than 10 minutes after the initial display of the red flag.
- 1.24.2 The results of the first race must be available to teams before the second part of a race can be started.
- 1.24.3 The start procedure will be identical to a normal start with sighting laps, warm-up lap, etc.
- 1.24.4 Conditions for the re-started race will be as follows:
- i) In the case of situation described in 1.23.2 (less than 3 laps completed) above:
 - a. All riders may re-start.

- b. *Les motos peuvent être réparées. Le ravitaillement est autorisé.*
- c. *Le nombre de tours sera égal aux deux tiers du nombre de tours de la course initiale arrondi au nombre entier inférieur.*
- d. *Les positions sur la grille seront celles de la course originale.*
- ii) *Dans le cas de la situation décrite sous 1.23.3 (trois tours ou plus accomplis et moins des deux tiers accomplis) :*
 - a. *Seuls les coureurs classés dans la première course peuvent prendre le nouveau départ.*
 - b. *Les motos peuvent être réparées. Le ravitaillement est autorisé.*
 - c. *Le nombre de tours de la deuxième course sera celui requis pour obtenir les deux tiers du nombre de tours de la course initiale arrondi au nombre entier inférieur, avec un minimum de 5 tours.*
 - d. *Les positions sur la grille seront basées sur l'ordre d'arrivée de la première course.*
 - e. *Le classement final de la course sera établi selon la position et le nombre de tours réalisé par chaque pilote au moment où il a franchi la ligne d'arrivée à la fin de la dernière partie de la course. Les dispositions de l'art. 1.22.4 s'appliqueront.*

1.25 POINTS POUR LA COUPE/TROPHEE ET CLASSEMENT

- 1.25.1 *Les coureurs participeront à la Coupe FIM MotoGP Espoirs de Courses sur Route*
- 1.25.2 *Pour les coureurs, les points seront ceux obtenus dans chaque course.*

- b. Motorcycles may be repaired. Refuelling is permitted.
- c. The number of laps will be two-thirds of the original race distance rounded down to the nearest whole number of laps.
- d. The grid positions will be as for the original race.
- ii) In the case of situation described in 1.23.3 (3 laps or more and less than two-thirds completed) above:
 - a. Only riders who are classified as finishers in the first race may re-start.
 - b. Motorcycles may be repaired. Refuelling is permitted.
 - c. The number of laps of the second race will be the number of laps required to complete two-thirds of the original race distance rounded down to the nearest whole number of laps with a minimum of 5 laps.
 - d. The grid position will be based on the finishing order of the first race.
 - e. The final race classification will be established according to the position and the consolidated number of laps of each rider at the time he crossed the finish line at the end of the last part of the race. Provisions of Art. 1.22.4 will apply.

1.25 CUP POINTS AND CLASSIFICATION

- 1.25.1 Riders will compete for the FIM Road Racing Rookies Cup.
- 1.25.2 For riders, the points will be those gained in each race.

1.25.3 *Pour chaque course de la Coupe, les points sont attribués selon l'échelle suivante :*

1er	25 points
2ème	20 points
3ème	16 points
4ème	13 points
5ème	11 points
6ème	10 points
7ème	9 points
8ème	8 points
9ème	7 points
10ème	6 points
11ème	5 points
12ème	4 points
13ème	3 points
14ème	2 points
15ème	1 point

1.25.4 *Toutes les courses compteront pour le classement de la Coupe.*

1.25.5 *En cas d'ex aequo dans le nombre de points, les positions finales seront décidées sur la base du nombre des meilleurs résultats dans les courses (nombre de premières places, nombre de deuxièmes places, etc.). Dans le cas où l'ex aequo subsiste, c'est la date de la Coupe à laquelle la meilleure place a été obtenue qui sera prise en considération, la priorité allant au résultat ayant été obtenu le plus tard.*

1.26 INSTRUCTIONS ET COMMUNICATIONS AUX CONCURRENTS

1.26.1 *Des instructions peuvent être données par le Directeur de Course aux Equipes et/ou Coureurs par des circulaires spéciales conformément aux Règlements.*

Les circulaires doivent être affichées sur le tableau d'informations officielles. Le fait de les afficher sur le tableau d'informations officielles sera considéré comme preuve de livraison.

1.26.2 *Tous les classements et résultats des essais et de la course, ainsi que toutes les décisions prises par les officiels, doivent être affichés sur le tableau d'informations officielles.*

Le fait d'afficher sur le tableau d'informations officielles sera considéré comme preuve de livraison et de publication officielle.

1.25.3 For each race, Cup points will be awarded on the following scale:

1st	25 points
2nd	20 points
3rd	16 points
4th	13 points
5th	11 points
6th	10 points
7th	9 points
8th	8 points
9th	7 points
10th	6 points
11th	5 points
12th	4 points
13th	3 points
14th	2 points
15th	1 point

1.25.4 All races will count for the Cup classification.

1.25.5 In the event of a tie in the number of points, the final positions will be decided on the basis of the number of best results in the races (number of first places, number of second places etc.). In the event that there is still a tie then, the date in the Cup at which the highest place was achieved will be taken into account with precedence going to the latest result.

1.26 INSTRUCTIONS AND COMMUNICATIONS TO COMPETITORS

1.26.1 Instructions may be given by the Clerk of the Course to Teams and/or Riders by means of special circulars in accordance with the Regulations. Circulars must be posted on the official notice board. Posting on the official notice board will be deemed as proof of delivery.

1.26.2 All classifications and results of practice and the race, as well as all decisions issued by the officials, must be posted on the official notice board. Posting on the official notice board will be deemed as proof of delivery and official publication.

- 1.26.3 *Toute communication du Jury International, des officiels permanents ou du Directeur de Course à une Equipe ou un coureur doit être communiquée par écrit. De même, toute communication d'une Equipe ou d'un coureur du Jury International, aux officiels permanents ou au Directeur de Course doit également être faite par écrit.*

1.27 PERSONNEL DES EQUIPES DANS LA VOIE DES STANDS

Pour des raisons de sécurité, les règles suivantes doivent être strictement respectées :

- 1.27.1 *Le personnel des équipes n'est pas autorisé dans la voie des stands pendant les essais, warm-up et course d'une autre classe à moins qu'il doive effectuer des réglages à leur motorcycle.*
- 1.27.2 *Le personnel des équipes, dans la zone de travail en face des stands, est limité à un maximum de 6 personnes.*
- 1.27.3 *Le personnel des équipes sur la plateforme de signalisation est limité à un maximum de 4 personnes.*

- 1.26.3 Any communication from the International Jury, the Permanent Officials or the Clerk of the Course to a team or rider must be communicated in writing. Similarly, any communication from a team or rider to the International Jury, the Permanent Officials or the Clerk of the Course must also be made in writing.

1.27 TEAM PERSONNEL IN THE PIT LANE

For safety reasons, the following rules must be strictly respected.

- 1.27.1 Team personnel will not be permitted in the pit lane during practices, warm-up and race of another class unless they are making adjustments to their motorcycle.
- 1.27.2 The maximum number of team personnel per rider in the working area in front of the pits is limited to 6.
- 1.27.3 The maximum number of team personnel per rider on the signaling platform is limited to 4.

Manifestation : _____ **IMN :** _____

Séance du Jury No 1

La première séance du Jury a lieu 1 1/2 heure avant le début des essais libres.

Lieu : _____ **Date :** _____ **Heure :** _____

Fin : _____

1. **Présences**

1.1 **Membres du Jury avec droit de vote**

Président : _____

Membre : _____

Délégué FMNR : _____

1.2 **Membres du Jury sans droit de vote, désignés par la FIM**

Délégué médical : _____

1.3 **Directeur de course**

1.4 **Délégués FMN**

1.5 **Commissaire de l'Environnement**

1.6 **Autres personnes**

2. **Coueurs engagés**

3. **Contrôles techniques**

4. **Etat de la piste**

5. **Etat des services**

6. **Procédure d'incendie**

Meeting: _____ IMN: _____

Jury meeting No. 1

The first Jury meeting will take place 1 1/2 hours before the beginning of the free practice.

Venue: _____ Date: _____ Time: _____
End: _____

1. Presence:
 - 1.1 Members of the Jury with voting rights
President: _____
Member: _____
FMNR Delegate: _____
 - 1.2 Members of the Jury without voting rights, designated by the FIM
Medical delegate: _____
 - 1.3 Clerk of the Course

 - 1.4 FMN delegates

 - 1.5 Environmental steward

 - 1.6 Others

2. Riders accepted
3. **Riders accepted**
4. Condition of the track
5. Condition of services
6. **Fire fighting procedure**

7. *Chronométrage, résultats, liaisons, sanitaire, parc coureurs, stands, etc.*

8. *Prochaine séance du Jury*

Le Jury International

Le Président Le Secrétaire

7. Timekeeping, results, communications, sanitary installations, paddock, pits, etc.

8. Next Jury meeting

The International Jury
The President The Secretary

Manifestation : _____ **IMN :** _____

Séance du Jury No

Lieu : _____ **Date :** _____ **Heure :** _____
Fin : _____

- 1. *Présences*
- 1.1 *Membres du Jury avec droit de vote*
Président : _____
Membre : _____
Délégué FMNR : _____
- 1.2 *Membres du Jury sans droit de vote, désignés par la FIM*
Délégué médical : _____
- 1.3 *Directeur de course*

- 1.4 *Délégués FMN*

- 1.5 *Commissaire de l'Environnement*

- 1.6 *Autres personnes*

- 2. *Procès-verbal de la séance No.*
- 3. *Inspection du circuit.*
- 4. *Vérifications techniques*
 - 4.1 *Vérifications effectuées* *Total*
 - nombre de coureurs*
 - nombre de machines*

Meeting: _____ **IMN:** _____

Jury meeting No.

Venue: _____ Date: _____ Time: _____
End: _____

- 1. Presence:
 - 1.1 Members of the Jury with voting rights
President: _____
Member: _____
FMNR Delegate: _____
 - 1.2 Members of the Jury without voting rights, designated by the FIM
Medical delegate: _____
 - 1.3 Clerk of the Course

 - 1.4 FMN delegates

 - 1.5 Environmental steward

 - 1.6 Others

- 2. Minutes of the meeting No.
- 3. Track Inspection
- 4. Technical inspections
 - 4.1 Inspections carried out
number of riders
number of machines
 - Total

4.2 Contrôles spéciaux effectués

- bruit*
- poids*
- autres*

5. *Réclamations*
6. *Infractions aux règles, Sanctions*
7. *Homologation des résultats des essais*
8. *Rapport du Directeur de Course*
9. *Chutes/Accidents*
10. *Grille de départ*
11. *Parc fermé*
12. *Divers*
13. *Prochaine séance du Jury*

Le Jury International

Le Président Le Secrétaire

4.2 Special checks carried out

- noise
- weights
- others

5. Protests
6. Rule infractions, Sanctions
7. Ratification of practice results
8. Report of the Clerk of the Course
9. Falls/Accidents
10. Starting grid
11. Closed park
12. Miscellaneous
13. Next Jury meeting

The International Jury

The President The Secretary

Manifestation : _____ **IMN :** _____

Séance finale du Jury

Lieu : _____ **Date :** _____ **Heure :** _____
Fin : _____

1. *Présences*
- 1.1 *Membres du Jury avec droit de vote*
Président : _____
Membre : _____
Délégué FMNR : _____
- 1.2 *Membres du Jury sans droit de vote, désignés par la FIM*
Délégué médical : _____
- 1.3 *Directeur de course*

- 1.4 *Délégués FMN*

- 1.5 *Commissaire de l'Environnement*

- 1.6 *Autres personnes*

2. *Procès-verbal de la séance No*
3. *Inspection du circuit*
4. *Vérifications techniques finales*
5. *Réclamations*
6. *Infractions, Sanctions*

Meeting: _____ **IMN:** _____

Final Jury meeting

Venue: _____ Date: _____ Time: _____
End: _____

1. Presence:
 - 1.1 Members of the Jury with voting rights
President: _____
Member: _____
FMNR Delegate: _____
 - 1.2 Members of the Jury without voting rights, designated by the FIM
Medical delegate: _____
 - 1.3 Clerk of the Course

 - 1.4 FMN delegates

 - 1.5 Environmental steward

 - 1.6 Others

2. Minutes of the meeting No.
3. Track Inspection
4. Final scrutineering check
5. Protests
6. Rule infractions, Sanctions

7. *Homologation des résultats*
8. *Transmission des résultats (par fax ou e-mail) à la FIM*
9. *Rapport du Directeur de Course*
10. *Chutes/Accidents*
11. *Absences injustifiées*
12. *Cérémonie du podium*
13. *Jugement de la manifestation*

Le Jury International

Le Président Le Secrétaire

7. Ratification of the results
8. Dispatch of the results (by fax or e-mail) to the FIM
9. Report of the Clerk of the Course
10. Falls/Accidents during the races
11. Unexcused absences
12. Podium ceremony
13. Overall impression of the meeting

The International Jury

The President The Secretary

2.

RÈGLEMENTS TECHNIQUES

BIKE	
SUPPLIER	KTM
ENGINE	
Engine type	single cylinder, 2-stroke
Displacement (cc)	125
Bore x stroke (mm)	54/54,5
Performance	approx. 46 HP / 13000 rpm
Torque	27 Nm/12700 rpm
Compression ratio	09:01
Transmission	6 gears
Carburetor	38 Keihin
Cooling	Liquide cooling
Ignition	CDI
CHASSIS	
Frame	Alu twin spar frame
Suspension front/rear	WP
Brakes front/rear	Brembo steel disc
Rims front/rear	Marchesini
Fuel capacity	approx. 13 Liter
Weight	136 Kg incl. rider

TIRES		
SUPPLIER	Dunlop	
TIRE SPECS	DRY SURFACE	WET SURFACE
Type Fronttyre	Slick	Profile
Dimensions Fronttyre	95/70-17"	95/70-17"
Hardness Grade Fronttyre	C or D	to be confirmed
Type Reartyre	Slick	Profile
Dimensions Reartyre	115/70-17"	115/70-17"
Hardness Grade Reartyre	C or D	to be confirmed
AMOUNTS		
Tire Set	2 tire sets/rider/race + 1 tire set for wet surface	

2. TECHNICAL REGULATIONS

BIKE	
SUPPLIER	KTM
ENGINE	
Engine type	single cylinder, 2-stroke
Displacement (cc)	125
Bore x stroke (mm)	54/54,5
Performance	approx. 46 HP / 13000 rpm
Torque	27 Nm/12700 rpm
Compression ratio	09:01
Transmission	6 gears
Carburetor	38 Keihin
Cooling	Liquide cooling
Ignition	CDI
CHASSIS	
Frame	Alu twin spar frame
Suspension front/rear	WP
Brakes front/rear	Brembo steel disc
Rims front/rear	Marchesini
Fuel capacity	approx. 13 Liter
Weight	136 Kg incl. rider

TIRES		
SUPPLIER	Dunlop	
TIRE SPECS	DRY SURFACE	WET SURFACE
Type Fronttyre	Slick	Profile
Dimensions Fronttyre	95/70-17"	95/70-17"
Hardness Grade Fronttyre	C or D	to be confirmed
Type Reartyre	Slick	Profile
Dimensions Reartyre	115/70-17"	115/70-17"
Hardness Grade Reartyre	C or D	to be confirmed
AMOUNTS		
Tire Set	2 tire sets/rider/race + 1 tire set for wet surface	

3. CODE DISCIPLINAIRE ET D'ARBITRAGE

Les règles sont définies par le «CODE DISCIPLINAIRE ET D'ARBITRAGE FIM» .

3. DISCIPLINARY AND ARBITRATION CODE

The regulations will be defined by the “FIM DISCIPLINARY AND ARBITRATION CODE”.

4. NORMES POUR LES CIRCUITS

Les normes pour les circuits sont définies par le «NORMES FIM POUR LES CIRCUITS DE COURSES SUR ROUTE» (NCCR).

4. CIRCUIT STANDARDS

Circuit standards will be defined by the “FIM STANDARDS FOR ROAD RACING CIRCUITS” (SRRC).

5. CODE MEDICAL

Les règles sont définies par le «CODE MEDICAL FIM».

5. MEDICAL CODE

The regulations will be defined by the “FIM MEDICAL CODE”.

6. CODE ANTIDOPAGE

Les règles sont définies par le «CODE ANTIDOPAGE FIM».

6. ANTI-DOPING CODE

The regulations will be defined by the “FIM ANTI-DOPING CODE”.

7. CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Les règles sont définies par le «CODE DE L'ENVIRONNEME

7. ENVIRONMENTAL CODE

The regulations will be defined by the “FIM ENVIRONMENTAL CODE”.



FÉDÉRATION INTERNATIONALE
DE MOTOCYCLISME



FSC

MIX
Paper

FSC® C017576

SCAN THIS BARCODE
TO ACCESS
THE MOBILE SITE
& THE UPDATED
REGULATIONS.*



FIM-LIVE.com FIM-STORE.com FIM-TV.com

11, ROUTE DE SUISSE | CH - 1295 MIES

ccr@fim.ch

6510016

*To download i-nigma barcode reader browse with your mobile phone to www.i-nigma.mobi